COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉAL

Rapport annuel

92

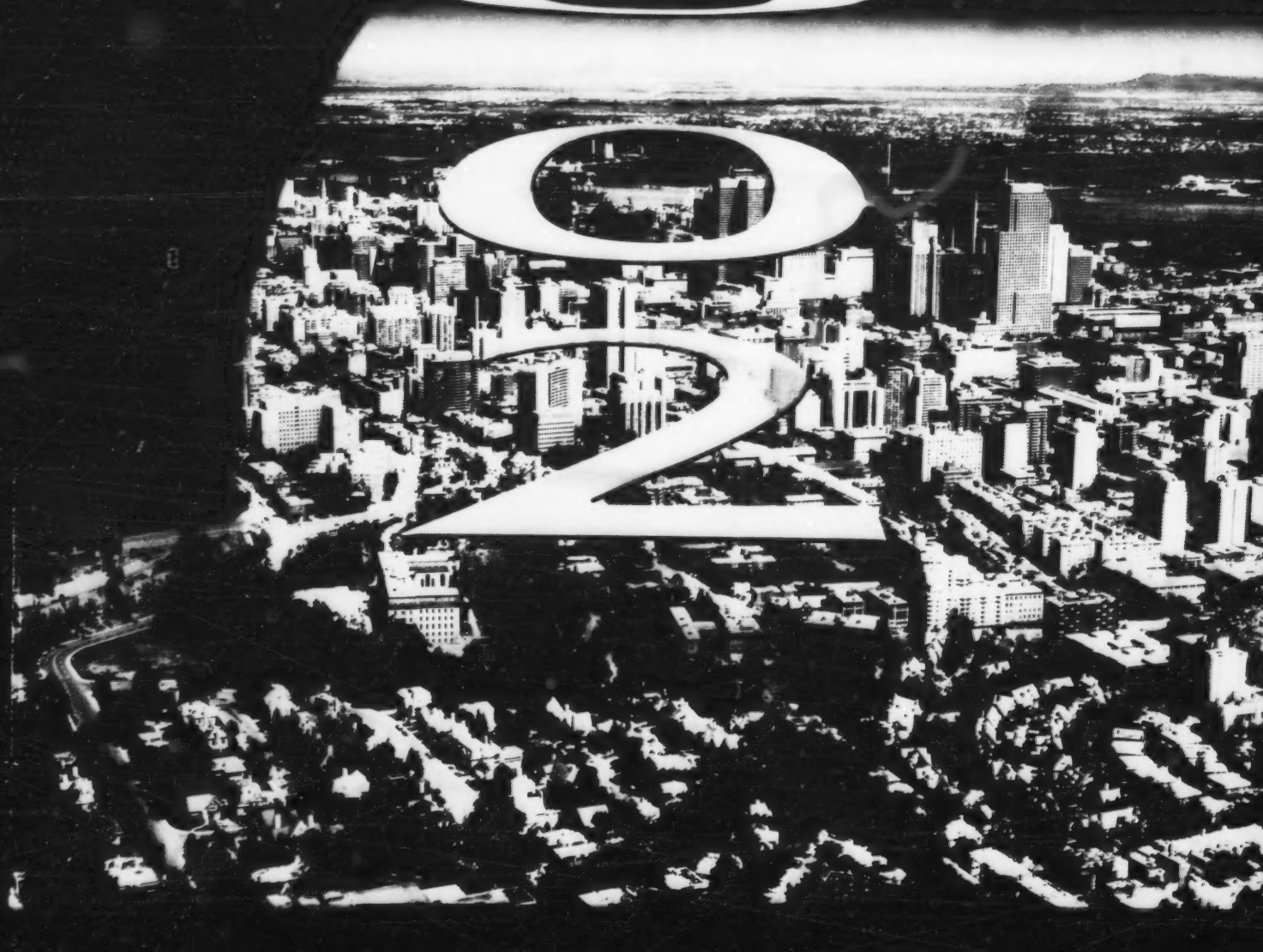

30 ans
au service de
la collectivité

101-06038/

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rapport annuel

Table des matières

Message de la présidente 4

Message du directeur général 6
Les membres du Conseil de la Communauté 7
Les membres du comité exécutif 8
Les membres des commissions permanentes du Conseil 9
Les membres du Conseil des arts 9
Les membres du conseil d'administration de la Société de transport 10
Les membres du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales 10
Le personnel de direction 10
Renseignements généraux 11
Carte du territoire 12
Population des municipalités 13

Bilan
2000 : quelques dates décisives 14

Bureau du président du comité exécutif 15
Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales 16
Commissions permanentes du Conseil 17

Direction générale 18

Services de soutien administratif 19
Affaires corporatives (Division des) 20
Gestion des technologies de l'information (Division de la) 21
Ressources humaines (Division des) 22
Secrétariat (Service du) 23
Services juridiques (Division des) 24
Soutien technique (Service du) 25
Trésorerie (Service de la) 26
Vérification interne (Division de la) 27

Services aux citoyens 29
Bureau du taxi (Division du) 30
Centre de sécurité civile (Division du) 31
Centre d'urgence 9-1-1 (Division du) 32
Environnement (Service de l')
- Assainissement de l'air et de l'eau (Division de l') 33
- Inspection des aliments (Division de l') 34
- Station d'épuration des eaux usées (Division de la) 35

Évaluation (Service de l') 36
Mise en valeur du territoire (Service de la)
- Aménagement (Division de l') 37
- Parcs-nature (Division des) 38

Police (Service de) 39

Conseil des arts 40

Rapport financier 43
Rapport du trésorier 44
Rapport des vérificateurs 44

États financiers 45
Bilan 46
État des activités financières 47
État des activités d'investissement 48
État du coût des services municipaux 48
État du surplus accumulé 50
État des fonds réservés et de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme 51
État de l'évolution de la situation financière 52

Notes et tableaux complémentaires 53
Notes complémentaires aux états financiers 54
Dépenses par objets 63
Dette à long terme – Solde en cours par émission 64
Financement des projets en cours 67
Endettement total net à long terme 67

Message de la présidente

Fin du voyage? Ou début d'une étape?

L'année prochaine à pareille date, la Communauté urbaine de Montréal ne sera plus, ayant cessé d'exister depuis le 1er janvier. Ceci est donc le dernier rapport annuel de la CUM dans sa forme régulière (car il pourrait sans doute y avoir un rapport annuel *pro forma* pour refléter l'année 2001).

Bien qu'éprouvant une certaine tristesse devant la fin d'une aussi grande institution qui a si bien servi la population, cette tristesse n'est pas mon sentiment dominant. Ce serait plutôt la fierté d'une tâche bien accomplie ainsi que la reconnaissance envers les gens qui y ont contribué, les élus, bien sûr, mais surtout le personnel, cadres et employés.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que la réussite de la prochaine étape, qui sera la mise en œuvre de la nouvelle Ville de Montréal, proviendra en majeure partie du bilan indéniablement positif des diverses composantes antérieures, avec en tête de liste : la CUM.

Car depuis plus de 30 ans, la CUM vit et œuvre à l'échelle de l'île. Et son expertise, unique, exclusive, en matière de service à la population de l'île toute entière est en train de se transmettre à la vision qui se dégage peu à peu des travaux conduisant à la naissance de la nouvelle Ville. C'est ce que j'appelle depuis longtemps le *code génétique* de la CUM, qui doit impérativement être transmis à la nouvelle Ville, autant en ce qui touche ses structures que sa *culture*. Et selon moi, c'est ce dernier élément, la culture, l'âme de la nouvelle Ville, qui, par-dessus tous les autres éléments, fera que la population se sentira à l'aise dans son nouvel environnement.

Une chose, très tangible, est remarquable dans la trajectoire de la CUM : c'est l'énorme proportion d'employés actuels (près du tiers) qui ont plus de 20 ans de service dans l'institution. Derrière cette donnée quantitative, il y a toute une grille de valeurs, dominée par la loyauté, la stabilité, la constance. Et quand on sait à quel point l'expérience du personnel d'une institution est le facteur le plus apte à garantir la qualité de la prestation au sein de cette institution, notamment la qualité des services à la population, on doit en conclure deux choses : d'abord la CUM a eu tout le long de son histoire ce qu'il fallait pour retenir et motiver son personnel, et, deuxièmement, le personnel a adhéré admirablement aux valeurs et aux objectifs qui furent les fondements de l'institution.

En 1994, cette adhésion du personnel aux fondements de notre institution a même fait l'objet d'une espèce de pacte que nous avons appelé le *Projet d'entreprise*, et qui a codifié plus clairement non seulement nos valeurs mais les règles et les procédures permettant de les mettre en application.

Or aujourd'hui, justement, c'est ce *Projet d'entreprise*, en raison de sa clarté et de son universalité, qui nous autorise à proposer à la nouvelle Ville des éléments essentiels, tant organisationnels que culturels, qui permettront d'abord sa mise en place, puis son avenir, et enfin son succès.

Même une fois disparue, la CUM continuera donc à vivre à travers le code de valeurs et les principes organisationnels qu'elle aura transmis à la nouvelle Ville de Montréal.

Ainsi, dans un an, dans deux ans, quand nos employés œuvreront au sein de la nouvelle Ville, dans des services qui porteront peut-être de nouveaux noms, dans des locaux qui ne seront peut-être pas les mêmes, entourés de collègues souvent venus des quatre coins de l'île, et surtout quand la mutation à laquelle nous procédons actuellement commencera à porter ses fruits, chacun des employés actuels de la CUM pourra se dire : *j'y ai été pour quelque chose.*

Et ils auront raison.

Voilà pourquoi, à ces employés comme à leurs prédécesseurs, pour leur loyauté envers les valeurs de la CUM et envers sa mission centrée sur le service aux citoyens et citoyennes du territoire, je dis merci.

Vera Danyluk

Vera Danyluk
Présidente du comité exécutif

Message du directeur général

L'année 2000 a été riche en activités de toutes sortes et lorsqu'on en fait une rétrospective, on constate qu'elle aura marqué la CUM plus que toute autre quant à son devenir.

En effet, même si les volets politique et administratif sont des domaines distincts, il n'en demeure pas moins que l'un influe sur l'autre.

Trois événements ont marqué le déroulement des activités de la CUM. Tout d'abord, le 3 mars 2000, la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole déposait son livre blanc et annonçait la création d'une Communauté métropolitaine pour la région de Montréal. Il y était prévu qu'une partie des responsabilités de la CUM passerait à la grande région métropolitaine. Il y eut ensuite le dépôt du rapport Bernard, le 4 octobre 2000, qui prônait la transformation de la CUM en ville, dans ses compétences restantes, et celle des municipalités locales en arrondissements. Ce rapport a conduit à l'adoption du projet de loi 170, le 20 décembre 2000, fusionnant l'ensemble des villes et de la CUM en une seule ville qui entrerait en vigueur le 1er janvier 2002.

Néanmoins, en dépit de ces bouleversements, l'ensemble du personnel a œuvré avec la conviction et le professionnalisme qu'on lui connaît pour offrir à la population des services de qualité.

Dans les pages qui suivent, le lecteur pourra retrouver les réalisations marquantes de la Communauté au cours de l'an 2000 dont, entre autres, le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière.

Par ailleurs, deux autres événements soulignent cette année. Tout d'abord, c'est la première année de la mise en œuvre de l'entente liant la CUM à Montréal International, relativement à la prise en charge par cet organisme des activités de prospection et d'investissements étrangers jusqu'alors réalisées par l'Office de développement économique de la CUM. Et finalement, les 30 années d'existence de la CUM qui ont donné lieu à une reconstitution historique des faits majeurs ayant marqué son évolution, consignés dans un cahier souvenir, et par la production d'un numéro spécial du journal *Le Tour de l'île* qui a suscité un vif intérêt tant de la part des employés que du public en général.

Je remercie les élus de leur confiance et de leur appui, les directeurs pour leur constante collaboration et les employés pour leur contribution quotidienne.

Claude Léger, ing.
Directeur général

Président
Georges Bossé
Maire – Ville de Verdun

Vice-président
Pierre Bourque
Maire – Ville de Montréal

Présidente du comité exécutif
Vera Danyluk

Membres

Irving L. Adessky
Maire – Ville de Hampstead

Michael Applebaum
Conseiller – quartier Notre-Dame-de-Grâce
Ville de Montréal

Ovide T. Baciu
Maire – Ville de Roxboro

Carl Baillargeon
Conseiller – quartier Louis-Hébert
Ville de Montréal

Maurice Beauchamp
Conseiller – quartier Saint-Sulpice
Ville de Montréal

Kettly Beauregard
Conseillère – quartier Marie-Victorin
Ville de Montréal

Serge-Éric Bélanger
Conseiller – quartier Sault-au-Récollet
Ville de Montréal

Hasmig Belleli
Conseillère – quartier Ahuntsic
Ville de Montréal

Sonya Biddle
Conseillère – quartier Décarie
Ville de Montréal

Philippe Bissonnette
Conseiller – quartier Saint-Paul
Ville de Montréal

André Cardinal
Conseiller – quartier Plateau Mont-Royal
Ville de Montréal

Jacques Cardinal
Maire – Ville de Sainte-Geneviève

Jacques Charbonneau
Conseiller – quartier Louis-Riel
Ville de Montréal

Aimé Charron
Conseiller – quartier Rivière-des-Prairies
Ville de Montréal

Giovanni De Michele
Conseiller – quartier Marc-Aurèle Fortin
Ville de Montréal

Mary Deros
Conseillère – quartier Parc-Extension
Ville de Montréal

Jean-Guy Deschamps
Conseiller – quartier Tétreaultville
Ville de Montréal

Richer Dompierre
Conseiller – quartier Maisonneuve
Ville de Montréal

Noushig Eloyan
Conseillère – quartier L'Acadie
Ville de Montréal

Sammy Forcillo
Conseiller – quartier Saint-Jacques
Ville de Montréal

Jean E. Fortier
Conseiller – quartier Darlington
Ville de Montréal

Helen Fotopulos
Conseillère – quartier Mile End
Ville de Montréal

Marcel Grégoire
Conseiller – quartier Rosemont
Ville de Montréal

Ricardo Hrtschan
Maire – Ville de Mont-Royal

Edward Janiszewski
Maire – Ville de Dollard-des-Ormeaux

Hélène Jolicoeur
Conseillère – quartier Laurier
Ville de Montréal

Roy Kemp
Maire – Ville de Beaconsfield

Yvon Labrosse
Maire – Ville de Montréal-Est

Sylvain Lachance
Conseiller – quartier Villeray
Ville de Montréal

Serge Lajeunesse
Conseiller – quartier Sainte-Marie
Ville de Montréal

Pierre Lapointe
Conseiller – quartier Fleury
Ville de Montréal

Luc Larivée
Conseiller – quartier Hochelaga
Ville de Montréal

Denise Larouche
Conseillère – quartier Bourbonnière
Ville de Montréal

Ivon Le Duc
Conseiller – quartier Honoré-Beaugrand
Ville de Montréal

Michel Leduc
Maire – Ville de LaSalle

Gérard Legault
Conseiller – quartier Cartierville
Ville de Montréal

Robert Libman
Maire – Cité de Côte-Saint-Luc

Normand Marinacci
Maire – Ville de L'Île-Bizard

William McCullock
Maire – Ville de Lachine

George McLeish
Maire – Village de Senneville

William McMurchie
Maire – Ville de Pointe-Claire

John W. Meaney
Maire – Ville de Kirkland

Pierre-Yves Melançon
Conseiller – quartier Côte-des-Neiges
Ville de Montréal

Marius Minier
Conseiller – quartier Pointe-aux-Trembles
Ville de Montréal

Luis Miranda
Maire – Ville d'Anjou

Marcel Morin
Maire – Ville de Pierrefonds

Anne Myles
Mairesse – Ville de Baie d'Urfé

Bernard Paquet
Maire – Ville de Saint-Laurent

Pierre Paquin
Conseiller – quartier Émard
Ville de Montréal

Benoit Parent
Conseiller – quartier Pierre-de-Coubertin
Ville de Montréal

Colette Paul
Conseillère – quartier La Rousselière
Ville de Montréal

Jean-François Plante
Conseiller – quartier Père-Marquette
Ville de Montréal

Michel Plante
Conseiller – quartier Bout-de-l'Île
Ville de Montréal

Achille Polcaro
Conseiller – quartier Jarry
Ville de Montréal

Germain Prégent
Conseiller – quartier Saint-Henri
Ville de Montréal

Michel Prescott
Conseiller – quartier Jeanne-Mance
Ville de Montréal

François Purcell
Conseiller – quartier Saint-Édouard
Ville de Montréal

Marvin Rotrand
Conseiller – quartier Snowdon
Ville de Montréal

Nicole Roy-Arcelin
Conseillère – quartier Jean-Rivard
Ville de Montréal

Yves Ryan
Maire – Ville de Montréal-Nord

Anie Samson
Conseillère – quartier Octave-Crémazie
Ville de Montréal

Jeremy Searle
Conseiller – quartier Loyola
Ville de Montréal

Marcel Sévigny
Conseiller – quartier Pointe-Saint-Charles
Ville de Montréal

John A. Simms
Maire – Ville de Montréal-Ouest

Claire St-Arnaud
Conseillère – quartier Longue-Pointe
Ville de Montréal

Paolo Tamburello
Conseiller – quartier Saint-Michel
Ville de Montréal

Richard Théorêt
Conseiller – quartier de Lorimier
Ville de Montréal

Nicole Thibault
Conseillère – quartier Étienne-Desmarteau
Ville de Montréal

Bill Tierney
Maire – Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Peter F. Trent
Maire – Ville de Westmount

Jérôme Unterberg
Maire – Ville d'Outremont

Frank Venneri
Conseiller – quartier François-Perrault
Ville de Montréal

Gerry Weiner
Conseiller – quartier Peter-McGill
Ville de Montréal

Peter B.Yeomans
Maire – Cité de Dorval

Saulie Zajdel
Conseiller – quartier Victoria
Ville de Montréal

Frank Zampino
Maire – Ville de Saint-Léonard

Les membres du comité exécutif

Présidente

Vera Danyluk

Vice-présidents

Jean E. Forties

Conseiller
Ville de Montréal
Président de la Commission permanente de l'administration et des finances

Yves Ryan

Maire
Ville de Montréal-Nord
Président de la Commission permanente de la sécurité publique

Membres

Georges Bossé

Maire
Ville de Verdun
Président du Conseil de la Communauté

Pierre Bourque

Maire
Ville de Montréal
Vice-président du Conseil de la Communauté

Jacques Charbonneau

Conseiller
Ville de Montréal
Président de la Commission permanente de l'environnement

Giovanni Di Michele

Conseiller
Ville de Montréal
Vice-président de la Commission permanente de l'aménagement

Gérard Legault

Conseiller
Ville de Montréal
Président de la Commission permanente du développement économique

William McMurchie

Maire
Ville de Pointe-Claire
Vice-président de la Commission permanente de l'environnement

Bernard Paquet

Maire
Ville de Saint-Laurent
Président de la Commission permanente de l'aménagement

Claire St-Arnaud

Conseillère
Ville de Montréal
Vice-présidente de la Commission permanente de la sécurité publique

Peter F. Trent

Maire
Ville de Westmount
Vice-président de la Commission permanente de l'administration et des finances

Peter B. Yeomans

Maire
Cité de Dorval
Vice-président de la Commission permanente du développement économique

Les membres des commissions permanentes du Conseil

Commission de l'administration et des finances

Président
Jean E. Fortier

Vice-président
Peter F. Trent

Membres
Serge-Éric Bélanger
Ricardo Hrtschan
(à compter du 19 avril 2000)
Sylvain Lachance
William McCullock
Jérôme Unterberg

Commission de l'aménagement

Président
Bernard Paquet

Vice-président
Giovanni De Michele

Membres
Hasmig Belleli
Jacques Cardinal
Aimé Charron
Luis Miranda
Colette Paul

Commission du développement économique

Président
Gérard Legault

Vice-président
Peter B. Yeomans

Membres
Roy Kemp
Yvon Labrosse
Anne Myles
François Purcell
Saulie Zajdel

Commission de l'environnement

Président
Jacques Charbonneau

Vice-président
William McMurchie
(à compter du 16 février 2000)

Membres
Robert Libman
Normand Marinacci
(à compter du 16 février 2000)
Michel Plante
Anie Samson
Bill Tierney

Commission de la sécurité publique

Président
Yves Ryan
(vice-président jusqu'au 20 décembre 2000)

Vice-présidente
Claire St-Arnaud
(présidente jusqu'au 26 novembre 2000)

Membres
Irving L. Adessky
Serge Lajeunesse
Marcel Morin
Benoît Parent
Samir Rizkalla -
Représentant du gouvernement du Québec

Les membres du Conseil des arts

Président
Maurice Forget,
Montréal

Vice-président(e)s
Robert Kouri,
Pointe-Claire

Chantal Thomas,
Outremont

Trésorier
Robert Juneau, CA*

Membres
Rose-Marie Arbour,
Montréal

Ovide T. Baciu,
Roxboro

Henri Barras,
Montréal

Michel Cartier,
Montréal

Naïm Kattan,
Montréal

Gilbert Lepage,
Outremont

John W. Meaney,
Kirkland

Joyce Millar,
Lachine

Renée Noiseux-Gurik,
Outremont

Émile Ollivier,
Montréal

Anne-Claire Poirier,
Outremont

Denis Regnaud,
Montréal

Françoise Sullivan,
Montréal

Janine Sutto,
Montréal

Bill Tierney,
Sainte-Anne-de-Bellevue

Directeur général et secrétaire du Conseil
Jacques Cleary

* Membre d'office - Trésorier de la CUM

Les membres du conseil d'administration de la Société de transport

Président
Frank Zampino

Vice-président
Pierre-Yves Melançon

Membres
Ovide T. Baciu
Vera Danyluk
Jean-Guy Deschamps
Yves Leblanc
John W. Meaney
Ginette Marotte
Achille Polcaro

Directeur général
Jacques Fortin

Les membres du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciale

Président
Alain Jean-Bart

Vice-président
(poste vacant)

Membres
Djénane Boulad
Anna Campagna
Nicole Cardinal
Pascual Delgado
Honey A. Dresher
Nick Franceschini
Myrna Lashley
Alix Laurent
Edith Mukakayumba
Saôde Savary
Anca Tismanariu

Le personnel de direction

Directeur général
Claude Léger, ing.

Affaires corporatives
Daniel Malo

Assainissement de l'air et de l'eau
Dr Jean Troalen, M.V.

Bureau du taxi
Richard Boyer

Centre de sécurité civile
Jean-Bernard Guindon

Centre d'urgence 9-1-1
Richard Boyer

Évaluation
Jean Bélanger

Gestion des technologies de l'information
Daniel Malo

Inspection des aliments
Dr Jean Troalen, M.V.

Mise en valeur du territoire
Jacques-Errol Guérin

Ressources humaines
Jacques Robillard

Services juridiques
Me Jacqueline Leduc

Soutien technique
Serge Allie

Station d'épuration des eaux usées
Réjean Levesque, ing.

Trésorerie
Robert Juneau, CA

Police

Directeur
Michel Sarrazin

Direction de la gendarmerie
Robert Montanaro,
directeur adjoint

Direction des enquêtes
Richard McGinnis,
directeur adjoint

Direction du support administratif
René Mathon,
assistant-directeur intérimaire

Division de la planification, des orientations stratégiques et budgétaires et de la recherche et du développement
Diane Bourdeau,
assistant-directeur

Division des affaires corporatives
Michel Beaudoin,
assistant-directeur

Secrétariat

Secrétaire
Me Nicole Lafond

Vérification interne

Vérificateur
Gaétan Foisy

Conseil des arts

Directeur général et secrétaire
Jacques Cleary

Territoire

La Communauté urbaine de Montréal est un organisme public dont le territoire comporte les 28 municipalités (Ville de Saint-Pierre ayant fusionné avec Ville de Lachine le 1er janvier 2000), situées sur l'île de Montréal de même que l'île Bizard et l'île Dorval. La population de son territoire s'établit aujourd'hui à 1 795 844 habitants.

Le territoire de la Communauté est d'une superficie de 49 900 hectares, ou 499 km², dont plus de 85 % sont déjà occupés à des fins urbaines (habitation, activités commerciales ou industrielles, établissements publics, parcs, voirie et infrastructures de transport).

Structures

La Communauté est une corporation jouissant des pouvoirs généraux qui lui sont conférés par la loi et elle est administrée par un conseil et un comité exécutif. Les pouvoirs de la Communauté sont exercés par le Conseil.

Le Conseil de la Communauté est composé de 79 membres, comprenant le président du comité exécutif, le maire et les conseillers de la Ville de Montréal ainsi que le maire ou un délégué de chacune des autres municipalités de la Communauté, à l'exception de la Ville de L'Île-Dorval représentée au Conseil par le maire de la Cité de Dorval.

Les décisions du Conseil sont prises à la double majorité, l'une provenant des voix exprimées par les représentants de la Ville de Montréal et l'autre provenant des représentants des autres municipalités.

Le comité exécutif, responsable de l'administration des affaires de la Communauté, est formé de treize membres dont un président et deux vice-présidents. Le président, élu parmi les membres du Conseil de la Communauté, doit démissionner de son poste de membre du conseil d'une municipalité avant d'entrer en fonction.

Les douze autres membres du comité exécutif sont le président et le vice-président du Conseil ainsi que le président et le vice-président de chacune des cinq commissions permanentes du Conseil, soit :

- la Commission de l'administration et des finances;
- la Commission de l'aménagement;
- la Commission du développement économique;
- la Commission de l'environnement;
- la Commission de la sécurité publique.

Fonctions

La Communauté exerce sa compétence dans les matières suivantes :

- l'évaluation des immeubles et lieux d'affaires de chacune des municipalités de son territoire;
- l'établissement d'un schéma d'aménagement;
- l'établissement et l'aménagement de parcs-nature;
- l'amélioration de la qualité de l'air;
- l'inspection des aliments;
- l'assainissement des eaux usées;
- le transport en commun à l'intérieur de son territoire;
- la sécurité publique;
- la promotion économique;
- la réglementation de l'industrie du taxi;
- l'harmonisation des mesures d'urgence.

La Communauté peut également exercer sa compétence dans les matières suivantes :

- la récupération et le recyclage des déchets;
- l'amélioration du milieu aquatique.

La Communauté est aussi active dans le domaine de la culture par l'entremise du Conseil des arts.

Le métro et le réseau de surface de transport en commun sont exploités par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), une corporation distincte de la Communauté. Des liens juridiques étroits unissent la Société de transport à la Communauté. Ainsi, la Communauté approuve le budget et le programme triennal de dépenses en immobilisations de la Société. Les déficits d'exploitation sont à la charge des municipalités du territoire. De plus, les règlements d'emprunt de la Société doivent être autorisés par la Communauté ainsi que les tarifs pour le transport des usagers. Les activités de la Société de transport de la Communauté font l'objet d'un rapport distinct.

Profil financier

Les sommes nécessaires à la couverture, par la Communauté, de ses dépenses annuelles et d'une partie de celles de la STCUM, déductions faites des revenus divers et des subventions, sont à la charge des municipalités de son territoire, en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

Chaque municipalité peut, aux fins de paiement de sa quote-part des dépenses de la Communauté, imposer une taxe générale ou spéciale basée sur l'évaluation des immeubles imposables de son territoire.

En plus de son budget, la Communauté doit adopter chaque année, pour les trois années subséquentes, un programme de ses dépenses en immobilisations et le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Société de transport de la Communauté.

Le coût des travaux relatifs aux immobilisations peut être amorti par des emprunts à long terme, dont le financement est intégré au budget de la Communauté.

Carte du territoire

Population des municipalités

MUNICIPALITÉS	1999*	2000**
Anjou	37 915	37 758
Baie d'Urfé	3 728	3 731
Beaconsfield	19 028	18 906
Côte-Saint-Luc	28 940	28 937
Dollard-des-Ormeaux	48 398	48 127
Dorval	17 320	17 300
Hampstead	6 661	6 605
Kirkland	19 838	19 894
Lachine	35 627	40 053
LaSalle	73 457	73 316
L'Île-Bizard	14 022	13 895
L'Île-Dorval	2	1
Montréal	1 037 205	1 029 828
Montréal-Est	3 373	3 409
Montréal-Nord	82 355	82 188
Montréal-Ouest	5 174	5 088
Mont-Royal	18 293	18 100
Outremont	21 839	21 825
Pierrefonds	54 852	54 502
Pointe-Claire	29 049	28 823
Roxboro	5 715	5 574
Saint-Laurent	76 345	76 342
Saint-Léonard	72 344	71 891
Saint-Pierre***	4 450	------
Sainte-Anne-de-Bellevue	5 228	5 076
Sainte-Geneviève	3 276	3 302
Senneville	897	930
Verdun	60 598	60 521
Westmount	20 153	19 922
TOTAL	**1 806 082**	**1 795 844**

* Selon le décret D-1347-99
** Selon le décret D-1434-2000
*** Cette municipalité a fusionné avec Ville de Lachine le 1er janvier 2000

Janvier

La CUM a 30 ans

- Le 1er janvier 2000 marque le 30e anniversaire de la création de la Communauté urbaine de Montréal.

Deux municipalités fusionnent

- Ville de Saint-Pierre fusionne avec Ville de Lachine, le 1er janvier, portant la population de cette dernière à 40 053 habitants.

Février

Nomination de l'Évaluateur

- Le 16 février, le Conseil de la Communauté nomme madame Francine Godin au poste d'Évaluateur de la Communauté, responsable de la confection des rôles d'évaluation foncière des municipalités de la CUM. Madame Godin devient la première femme à occuper ce poste.

Avril

Entente CUM - MAPAQ

- Adoption par le Conseil du projet d'entente entre la Communauté et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) relativement au fonctionnement et au financement des programmes d'inspection des aliments de la CUM pour l'année 2000.

Déclaration sur les relations interculturelles et interraciales, 10e anniversaire

- Le 18 avril 2000 souligne le 10e anniversaire de la signature de la Déclaration sur les relations interculturelles et interraciales à la Communauté urbaine de Montréal, laquelle condamne sans réserve le racisme et la discrimination raciale sous toutes ses formes.

Mai

CUM et Ville de Laval partenaires en environnement

- Le Service de l'environnement de la CUM et Ville de Laval ont conclu une entente pour la réalisation conjointe, durant l'été 2000, d'un programme hebdomadaire d'échantillonnage et de diffusion des résultats de la qualité bactériologique de l'eau en rive.

Juillet

Rejets d'eaux usées industrielles

- Le 1er juillet, l'ordonnance CE 129-2 sur la tarification relative à l'assainissement des eaux entre en vigueur et fait passer de 150 000 m³/an à 100 000 m³/an la limite du volume des rejets d'eaux usées industrielles déversées à l'égout.

Août

Une première en Amérique du Nord

- Le Conseil de la CUM adopte le règlement 87-4 relatif à la réduction des rejets de mercure provenant des cabinets dentaires, faisant ainsi de la Communauté urbaine de Montréal la première institution régionale à adopter un tel règlement en Amérique du Nord.

Septembre

Rôle triennal d'évaluation

- Le rôle triennal d'évaluation 2001-2003, déposé le 13 septembre, révèle que la richesse foncière des immeubles est passée de 107,2 à 101,7 milliards de dollars. Une baisse de valeur moyenne de 5,1 % par rapport aux valeurs précédentes.

Programme d'assainissement des eaux du Québec

- Septembre 2000 marque la fin des engagements du gouvernement du Québec relatifs au protocole d'entente intervenu en 1971 avec la Communauté urbaine de Montréal dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec. En vertu de cette entente, le Gouvernement a pris à sa charge 76,5 % du coût de la construction des intercepteurs et des installations de la Station d'épuration des eaux usées.

Octobre

Cote de crédit A2 pour la CUM

- La firme Moody's publie une analyse de crédit de la CUM dans laquelle elle confirme le maintien de la cote de crédit de la Communauté urbaine de Montréal au niveau A2.

Novembre

Conférence annuelle du CCRII

- Le Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales (CCRII) a organisé conjointement avec la Ville de Montréal-Nord sa conférence annuelle sous le thème *Diversité culturelle et sentiment d'appartenance : le défi municipal.*

Décembre

Budget 2001

- Adoption par le Conseil du budget 2001 de la Communauté au montant de 1 101 904 000 $.

Convention collective des policiers et policières

- Le 19 décembre, signature de la convention collective des policiers et policières de la Communauté urbaine pour la période du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2002.

Adoption du projet de loi nº 170

- Le 20 décembre 2000, l'Assemblée nationale du Québec adopte le projet de loi nº 170 intitulé «Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais» (2000, chapitre 56). En vertu de cette loi, la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal sera abrogée à compter du 1er janvier 2002.

Programme des redevances industrielles

- Au 31 décembre 2000, les revenus de la tarification du Programme des redevances industrielles totalisent 5 196 944 $ réinvestis en grande partie dans le programme d'économie d'eau potable des municipalités de la CUM.

Bureau du president du comite executif

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Dirige les affaires de la Communauté • Représente la CUM à l'externe	• Constitue le pont entre les élus et l'administration • Personnifie et fait connaître les valeurs collectives, «communautaires», de l'institution	• Siège aux principales instances de la CUM • Exerce une présence dans les institutions de l'environnement de la CUM

La réforme de l'organisation municipale sur le territoire de l'île de Montréal, le renouvellement de la convention collective des 4 000 policiers et policières de la CUM et le dépôt du rôle triennal d'évaluation sont les principaux dossiers qui ont retenu l'attention du Bureau du président au cours de l'année 2000. La CUM a aussi conclu une entente avec les représentants de l'Association professionnelle des officiers de direction du Service de police pour le renouvellement de leurs conditions de travail.

Par ailleurs, le Bureau du président a présenté en commission parlementaire des mémoires sur la nouvelle Loi sur la police, sur l'arbitrage de différends pour les policiers et pompiers, sur les régimes complémentaires de retraite et sur la réforme municipale.

Le Bureau du président a aussi suivi l'activité des marchés financiers en rapport avec le financement des institutions publiques. La présidente du comité exécutif a notamment présenté une conférence en février 2000 devant l'Institut de la gestion financière sur les finances publiques.

Le Bureau a poursuivi sa collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, notamment pour la tenue, en avril 2000 à Montréal, d'un colloque sur le crime organisé. Il a également participé à la Conférence internationale des Maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent dont la réunion annuelle s'est tenue à Gary en Indiana en mai 2000.

La présidente du comité exécutif a été l'hôte, en octobre 2000, d'une délégation de parlementaires de Bavière dont la visite au Québec avait pour objet de les renseigner sur le fonctionnement des institutions et des structures municipales. Elle a aussi été l'hôte, en octobre, des représentants de l'agence de notation de crédit Moody's venus discuter de la situation financière de la CUM dans le cadre de la réforme municipale et elle a reçu la visite du président de Meiji, une firme d'assurances japonaise avec laquelle la CUM entretient des relations d'affaires.

En matière de relations interculturelles et interraciales, le Bureau du président s'est impliqué dans la nomination d'un nouveau président du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales (CCRII), monsieur Alain Jean-Bart, et dans l'organisation d'une conférence intitulée *Diversité culturelle et sentiment d'appartenance : le défi municipal*, tenue le 9 novembre 2000, en association avec la Ville de Montréal-Nord. Le Bureau du président a aussi participé à deux journées de consultation organisées par le gouvernement fédéral en vue de la Conférence mondiale sur le racisme qui se tiendra à Durban en Afrique du Sud à l'automne 2001.

À titre de membre institutionnel du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), la Communauté urbaine de Montréal a participé activement à la préparation du plan stratégique quinquennal du Conseil. Ce plan identifie les enjeux, les défis, les orientations, les objectifs et les principales actions à entreprendre pour permettre à la région d'être plus compétitive. La Communauté a également participé à l'analyse de projets de développement soumis par divers organismes pour fins de financement. De plus, la CUM a été associée à la redéfinition du rôle et du fonctionnement du CRDÎM en tenant compte de la conjoncture institutionnelle. Enfin, la Communauté a participé aux travaux des différents comités de travail du CRDÎM portant sur la consolidation de la métropole, l'économie régionale, les transports et l'environnement.

Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales

PRÉSIDENT - Alain Jean-Bart

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Favorise la tolérance et l'égalité entre les citoyens • Lutte contre le racisme • Recommande des programmes et des politiques en accord avec ces valeurs	• Facilite l'insertion des minorités • Promouvoit la caractéristique pluraliste du territoire	• Établit des contacts formels avec les collectivités • Initie des événements spéciaux axés sur sa mission • Conseille, stimule et appuie la CUM et ses instances en matière d'intégration raciale

Les relations interculturelles et interraciales sont sous la responsabilité du Bureau du président et de la Division des affaires corporatives de la CUM qui assurent également le soutien administratif des activités du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales (CCRII).

En février 2000, le comité exécutif de la CUM a approuvé la nomination d'un nouveau président, monsieur Alain Jean-Bart, pour un mandat de deux ans.

Le 4 juin, le CCRII a reçu une mention d'honneur pour l'ensemble de ses activités dans le cadre du Prix des relations interraciales remis par la Fédération canadienne des municipalités à l'occasion de son congrès annuel.

Enfin, le 9 novembre, le CCRII a organisé sa quatrième conférence annuelle en collaboration avec la municipalité de Montréal-Nord. Cette conférence, intitulée *Diversité culturelle et sentiment d'appartenance : le défi municipal*, a réuni plus de 200 personnes au Centre de loisirs de Montréal-Nord et avait pour objectifs :

- de renforcer le dialogue entre les différentes sources d'immigration de la population ethnoculturelle de Montréal-Nord;
- d'examiner les défis d'intégration entre ces citoyens et la population du groupe majoritaire;
- de faire ressortir la contribution des différentes vagues migratoires;
- d'analyser la dynamique reliée à la participation civique dans le milieu.

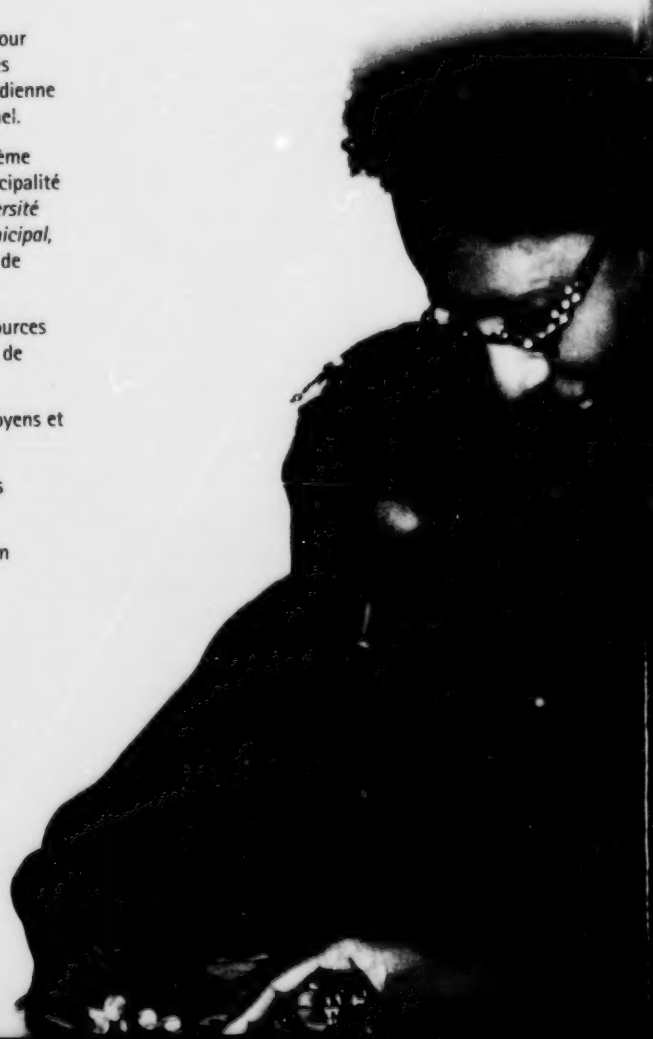

Commissions permanentes du Conseil

MISSION	COMPOSITION	PÉRIODICITÉ
• Agissent sur demande du Conseil ou du comité exécutif • Études et recommandations	• 7 membres du Conseil (maximum) • Représentation paritaire de Montréal et de la banlieue • 1 président, 1 vice-président (cooptés)	• ± 4 séances statutaires/année, + séances de travail

En 2000, les commissions permanentes du Conseil ont tenu quinze séances publiques dont les sujets principaux se résument comme suit :

Commission de l'administration et des finances

En septembre, le Service de l'évaluation déposait les rôles d'évaluation 2001-2002-2003 révélant que la richesse foncière du territoire est passée de 107,2 à 101,7 milliards de dollars, représentant une baisse de valeur moyenne de 5,1 % par rapport aux rôles précédents. L'analyse indique que le marché résidentiel est rétabli et en progression, alors que le marché non-résidentiel est en équilibre pour les immeubles haut de gamme toutes catégories et en rétablissement pour les autres.

Commission de l'aménagement

Durant l'année, quatre projets de règlements étaient soumis en consultation publique pour modifier le schéma d'aménagement. Les projets de règlements 89-39 et 89-40 étaient entérinés, modifiant la carte des grandes affectations et densités d'occupation du sol à la demande de la Ville de Saint-Laurent. Le projet de règlement 89-42 était également adopté reconnaissant la création du parc-nature du Bois-d'Anjou. Quant au projet de règlement 89-43 concernant l'identification au schéma, du Quartier Latin de l'ouest de l'île dans la municipalité de Sainte-Geneviève, des avis supplémentaires étaient requis préalablement à toute décision.

Par ailleurs, en octobre, l'évolution de la démarche de gestion du réseau des parcs-nature était expliquée, incluant les outils de gestion développés et employés pour la préservation de cet héritage collectif.

Commission de l'environnement

Après consultation publique, une modification au règlement 90 relatif à l'assainissement de l'air était recommandée au Conseil. Elle ciblait un contrôle accru des émissions atmosphériques en raison de l'établissement d'une nouvelle usine de fabrication de produits organiques par oxydation dans l'est du territoire. D'autres modifications à ce règlement étaient présentées en décembre, en vue d'une prochaine consultation publique. Elles apporteront des correctifs d'ordre technique pour faciliter l'application de la réglementation, renforcer le contrôle du mercure et encadrer l'incinération des boues de stations d'épuration et les émissions fugitives.

Suite au bilan de la campagne de mesures menée sur le chauffage au bois dans le quartier Rivière-des-Prairies, une recommandation était adoptée afin que le gouvernement réglemente, à l'échelle provinciale, la vente d'appareils certifiés moins polluants et mette en place un programme incitatif de reprise et de remplacement des appareils polluants.

Le règlement 87 relatif aux rejets des eaux usées dans les réseaux d'égout et les cours d'eau était amendé pour contrôler le mercure à la source. D'ici le 1er juillet 2002, les cabinets de dentistes devront se doter de séparateurs d'amalgames et les maintenir en bon état.

Deux recommandations étaient adoptées concernant le transport du combustible MOX et son utilisation dans des réacteurs CANDU canadiens. La Communauté réclamait d'être informée des intentions gouvernementales et souhaitait la cessation du projet d'élimination du plutonium militaire de même que du projet de recherche de l'Agence canadienne d'énergie atomique.

Commission de la sécurité publique

En mai, le Service de police déposait le bilan 1999 de ses activités reflétant une baisse de 5,5 % du volume de criminalité par rapport à 1998. En outre, des données concernant l'utilisation de l'arme de service et du capsicum, les poursuites automobile, la formation, l'éthique professionnelle et la déontologie étaient dévoilées.

Les résultats des sondages menés auprès de la population, en février 1998, après l'implantation des postes de quartier des secteurs Nord et Est du territoire étaient également présentés. L'analyse brossait l'état global de satisfaction des citoyens depuis l'avènement de la police de quartier et les principaux éléments à améliorer.

Commission du développement économique

En octobre, un projet de réglementation sur le dépannage et le remorquage des véhicules était déposé par le Bureau du taxi. Développé en partenariat avec l'industrie, il visait à contrer les courses folles sur le territoire et à favoriser un meilleur encadrement ainsi que la sécurité et la protection des citoyens. Certaines réserves relatives aux coûts inhérents au contrôle de l'activité ainsi qu'à la formation y étant associées reportaient la décision.

DIRECTEUR GÉNÉRAL - Claude Léger, ing.

Direction générale

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Administre les affaires de la CUM sous l'autorité du comité exécutif • Exerce l'autorité sur les directeurs de services (sauf le secrétaire, le vérificateur interne et le directeur du SPCUM)	• Voit à l'utilisation efficace des ressources humaines, financières et physiques de l'organisation conformément aux orientations et décisions du comité exécutif • Assure la cohérence corporative ainsi que la liaison entre le comité exécutif et les directeurs de services	• Anime les mécanismes d'interaction entre gestionnaires • Coordonne les estimations budgétaires des services

Basés sur les valeurs de l'organisation, un certain nombre d'objectifs corporatifs ont été établis au début de l'année 2000, parmi lesquels :

- *Maintenir les efforts entrepris pour accroître l'efficacité et optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles et informatiques.* Au niveau budgétaire, cette cible a été atteinte par un surplus anticipé, en 2000, de quelque 25 millions de dollars et l'établissement d'un budget 2001 en légère augmentation mais inférieure à l'inflation. Les effectifs sont demeurés stables, sauf au Service de police où il fut décidé d'accroître l'effectif moyen pondéré.
- *Poursuivre la mise en place de mécanismes d'évaluation des besoins de la clientèle et prendre les mesures appropriées pour en augmenter le niveau de satisfaction.* À cet égard, plusieurs services se sont dotés d'un mécanisme d'évaluation du service à la clientèle, parmi lesquels le Service du soutien technique, la Division des parcs-nature et la Station d'épuration des eaux usées, pour ne nommer que ceux-là. Les gestionnaires se préoccupent constamment d'offrir à leur clientèle un excellent service.
- *Se doter d'indicateurs de mesures des résultats d'affaires et se comparer à d'autres organismes.* Que ce soit au Service de police, à la Trésorerie, à la Station d'épuration des eaux usées ou encore au Service de l'évaluation ou à la Division de l'inspection des aliments, cette notion de comparaison et d'évaluation de la performance, par la mise en place d'indicateurs, est suivie attentivement par la direction des services.

En outre, des dossiers spécifiques ont requis une attention particulière, notamment en ce qui a trait au développement de l'organisation. À titre d'exemples, il convient de citer : la prise en charge des activités informatiques du Service de police par la Division de la gestion des technologies de l'information, la modernisation des infrastructures du Service de l'évaluation et la poursuite du développement du programme de gestion de la performance du personnel cadre civil, par l'identification de compétences clés pour l'organisation.

Parmi les dossiers relatifs à la gestion des ressources humaines, il importe de mentionner la conclusion de la convention collective des policiers et policières de la CUM et d'ententes avec les employés syndiqués relativement aux modalités d'utilisation des surplus actuariels des régimes de retraite, de même que la finalisation du dossier des comités de productivité avec les employés cols blancs.

L'année 2000 a également été marquée par l'aménagement du nouveau Quartier général du Service de police sis au 1441, rue Saint-Urbain.

Enfin, le passage à l'an 2000, qui a nécessité une minutieuse préparation, s'est effectué sans heurt et à la satisfaction de tous.

Le lecteur pourra, au fil des pages qui suivent, s'informer davantage sur les nombreuses réalisations qui ont eu cours durant l'année 2000 dans chacune des sphères d'activité de l'organisation.

LES VALEURS DE L'ORGANISATION :

La Communauté urbaine de Montréal est une entreprise de service orientée vers le **client,** axée sur les **résultats,** et **consciente des coûts,** dirigée par un personnel cadre **responsabilisé** et faisant preuve de **vision,** le tout dans un environnement de travail fondé sur **l'éthique** et le **respect** de la personne.

Services de soutien administratif

DIRECTEUR - Daniel Malo

Affaires corporatives (Division des)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Met à jour et diffuse l'information institutionnelle • Évalue la performance organisationnelle	• Maintien de l'image de la CUM (interne, externe) • Maintien de la CUM «en état de communiquer» (qualité des outils, cohérence des communications)	• Gère le journal interne *Le Tour de l'île* et les communications institutionnelles • Soutient le CCRII • Met à jour le tableau de bord des indicateurs de gestion de la CUM

Compte tenu de son secteur d'activités, l'équipe Intranet/Internet qui relevait de la Division des affaires corporatives a été transférée, en octobre 2000, à la Division de la gestion des technologies de l'information (DGTI).

Communications

Au cours de l'année, le secteur des communications de la Division des affaires corporatives a procédé à une recherche historique exhaustive des faits ayant marqué les 30 ans de l'histoire de la CUM, puis à la publication d'une brochure lancée à l'occasion d'une exposition sur le sujet en décembre.

Vingt-six numéros du journal interne *Le Tour de l'île* ont été publiés dont sept reportages spéciaux sur autant de services de la Communauté et un numéro spécial sur le 30e anniversaire de la CUM.

En outre, le secteur des communications a collaboré conjointement avec la Station d'épuration des eaux usées et la Biosphère d'Environnement Canada à l'organisation de la Semaine de l'économie de l'eau. Il a également participé avec le Centre de sécurité civile à l'élaboration du programme de formation pour le personnel de réserve affecté aux communications en cas de sinistres. De plus, le secteur des communications a apporté un soutien au Service de l'évaluation dans le dossier très sensible du dépôt des rôles d'évaluation foncière des 28 municipalités du territoire.

Diverses campagnes de presse, parmi lesquelles le suivi du réseau du milieu aquatique et le suivi du réseau de la qualité de l'air, ont été organisées et des communiqués relatifs, entre autres, au transport et à l'utilisation du combustible MOX, de même qu'aux rejets de mercure des cabinets dentaires ont été diffusés pour la Division de l'assainissement de l'air et de l'eau du Service de l'environnement.

Le secteur des communications a également collaboré à la formation de quelque vingt porte-parole et a élaboré des stratégies de communication diverses pour les Divisions de l'assainissement de l'air et de l'eau et de l'inspection des aliments.

De plus, le secteur des communications a poursuivi l'inventaire et la codification de la photothèque de la Station d'épuration des eaux usées et a réalisé et mis à jour des documents audiovisuels pour la Station. Il a de plus collaboré à la scénarisation d'un vidéo pour le Musée de la Station de pompage d'Youville du Musée de la Pointe-à-Callière.

Enfin, le secteur des communications a organisé la participation de la CUM au «Jour V» du Tour de l'île cycliste et a procédé à la mise à jour des données historiques sur le site Internet de la Communauté.

Relations interculturelles et interraciales

Le 9 novembre, le Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales (CCRII) a organisé sa quatrième conférence annuelle en collaboration avec la Ville de Montréal-Nord. Cette conférence, intitulée *Diversité culturelle et sentiment d'appartenance : le défi municipal*, a réuni plus de 200 personnes au Centre de loisirs de Montréal-Nord.

DIRECTEUR - Daniel Malo

Gestion des technologies de l'information (Division de la)

MISSION

- Supporte les besoins d'affaires de tous les services de la CUM en fournissant l'expertise et les services en matière de technologies de l'information
- Conseille la CUM en matière d'évolution technologique et de gestion des informations corporatives

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Confère la continuité et l'efficacité de la prestation des services informatiques au plus bas coût possible
- Assure la cohérence et la convergence des différentes plates-formes technologiques
- Permet une vision et une planification globales des ressources humaines et budgétaires en informatique

ACTIVITÉS

- Développe la polyvalence et la mobilité des employés en informatique
- Gère les infrastructures et le parc micro-informatique et optimise les coûts d'exploitation
- Développe et entretient les applications informatiques

En mai 2000, la Division de la gestion des technologies de l'information (DGTI) a conclu un protocole d'entente avec le Service de police (SPCUM), établissant les règles de gestion de l'informatique, les budgets et les services attendus par celui-ci. Ce dernier protocole d'entente complétait ainsi ceux intervenus en 1999 entre la DGTI et ses autres services clients. Ainsi, 43 postes du Service de police et leurs titulaires ont été transférés à la DGTI en août 2000. En outre, l'équipe Intranet/Internet, relevant auparavant de la Division des affaires corporatives, a joint les rangs de la DGTI qui compte maintenant plus de 110 employés.

En octobre, suite à l'approbation du comité exécutif, la DGTI s'est dotée d'un nouvelle structure organisationnelle afin de permettre une gestion globale plus performante de la fonction informatique au sein de la Communauté. L'implantation de cette structure comportait la création de nouvelles sections regroupant les employés selon leur champ de compétence, dans un but d'optimisation de l'ensemble des ressources informatiques. Elle comportait, de plus, la révision des tâches, des rôles et responsabilités du personnel cadre de la DGTI, de même que leur nomination dans de nouvelles fonctions.

Principaux projets réalisés par la DGTI en cours d'année pour ses services clients :

Service de police[1]

- Signature du contrat de réalisation des systèmes informatisés de télécommunications intégrées (SITI 2) : postes de travail mobiles, système de répartition assistée par ordinateur (RAO), réseau de télécommunication sans fil;
- Développement du nouveau système automatisé de renseignements criminels (SARC);
- Remplacement du système informatique de gestion d'identification (SIGI);
- Mise en place de la technologie «3590» en remplacement de la technologie «3480» pour les sauvegardes du maxi-ordinateur et rationalisation des serveurs Windows NT afin de consolider le parc informatique.

Service de l'évaluation

- Réalisation d'une évaluation d'opportunité, d'une analyse préliminaire, d'un cahier de charges ainsi que d'un mandat d'accompagnement par une firme de consultant externe en vue de l'acquisition d'un nouveau système informatique d'évaluation municipale.

Division de l'assainissement de l'air et de l'eau

- Réalisation de l'architecture de l'ensemble du système de gestion des activités de la Division.

Station d'épuration des eaux usées

- Développement et déploiement du progiciel MAXIMO (système de gestion de la maintenance, des stocks et de l'approvisionnement);
- Amélioration importante de la fiabilité et de l'efficacité de l'infrastructure informatique de la Station.

Service de la trésorerie

- Développement du système budgétaire «Vision».

Bureau du taxi

- Refonte du système informatique.

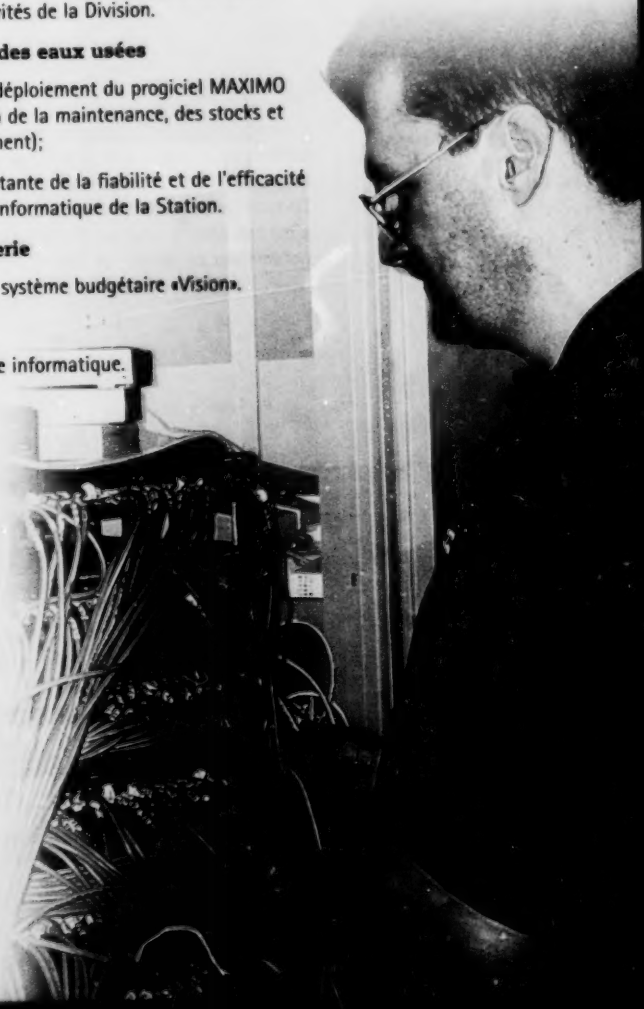

1 Ces projets ont principalement été réalisés en 2000 par la Division des technologies de l'information (DTI) du SPCUM. La DGTI en assume maintenant la responsabilité.

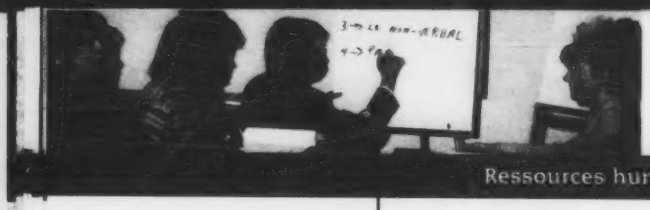

DIRECTEUR - Jacques Robillard

Ressources humaines (Division des)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Conseille les gestionnaires et la direction générale en matière de gestion des ressources humaines	• Adapte la gestion des ressources humaines à la réalité opérationnelle des services • Favorise l'autonomie des gestionnaires	• Programmes de recrutement, sélection, formation, classification, rémunération du personnel • Programmes d'aide aux employés, de respect de la personne, de santé et sécurité • Négociation des conventions collectives, relations de travail, communication avec les syndicats • Programme d'analyse organisationnelle

Dans le domaine des relations de travail, plusieurs dossiers à caractère corporatif ont été réalisés dont la conclusion des rencontres du comité de productivité (cols blancs) résultant en une réduction des coûts de main-d'œuvre et la mise en place d'ententes quant aux horaires de travail permettant ainsi une flexibilité accrue de gestion. La Division des ressources humaines a également convenu, avec tous les partenaires syndicaux, de modalités d'utilisation des surplus actuariels des régimes de retraite.

Au chapitre des assurances collectives, la négociation et l'octroi du contrat avec un nouvel assureur a permis de contenir l'évolution des coûts tout en protégeant les bénéfices offerts aux employés.

En matière de développement organisationnel, une collaboration importante a été apportée lors de la restructuration de certains services, dont la Trésorerie et la Division de la gestion des technologies de l'information, ainsi que dans la révision de plusieurs processus d'affaires, notamment au Service de police.

La mise en place d'un programme de rémunération en fonction de la performance, pour le personnel cadre, s'est poursuivie par l'élaboration d'une démarche de gestion du rendement mettant l'accent sur le développement des compétences requises. Cependant, son implantation n'a pu être complétée en 2000.

Parallèlement à ces dossiers, la Division des ressources humaines a, en outre, dispensé plus de 68 jours de formation, procédé au traitement de 1 397 réclamations d'assurance salaire ou d'accident du travail et tenu 52 concours de sélection, dont les avis ont tous été affichés sur intranet et internet.

SECRÉTAIRE - Me Nicole Lafond

Secrétariat (Service du)

MISSION

- Gère les obligations exécutives de la CUM
- Fournit le soutien corporatif aux instances décisionnelles

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Assure l'intégrité des processus décisionnels
- Voit à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

ACTIVITÉS

- Assiste le Conseil, le comité exécutif, les commissions permanentes du Conseil et les autres instances dans leurs tâches
- Diffuse les documents officiels
- Traite et conserve les archives
- Traite des demandes d'accès à l'information

En 2000, l'application de l'outil informatique GDD (gestion des dossiers décisionnels) a pris sa vitesse de croisière. Désormais, les quelque 1 500 demandes soumises annuellement par les services au comité exécutif et au Conseil de la Communauté constituent un flux électronique d'information accessible en réseau et traité ainsi, incluant les ordres du jour, les résolutions comportant le certificat du trésorier et les procès-verbaux. Les documents publics sont rendus disponibles sur intranet et internet. En outre, le développement de cet outil informatique a été étendu aux actes administratifs délégués aux fonctionnaires en matière de ressources humaines.

Misant encore sur l'informatique, le Secrétariat entend doter les services d'un outil intégré de gestion des documents, de leur création jusqu'à leur disposition finale selon la Loi sur les archives. Il a procédé au cours de l'année à la vérification de la performance de ce genre d'outil appelé GED (gestion électronique des documents) dans le cadre d'un projet pilote. Un appel d'offres public pour l'acquisition du système GIDEP (gestion informatisée des documents électroniques et papier) a été lancé en décembre.

Durant l'année, 1 231 dossiers du Conseil et du comité exécutif ont été traités, produisant 829 résolutions, 19 règlements et 129 suivis. Les Commissions, quant à elles, ont siégé quinze fois en public et traité 231 dossiers. Les comités de gestion des caisses de retraite ont étudié 333 dossiers et adopté 219 résolutions. Le Secrétariat a coordonné 25 séances d'ouverture de soumissions publiques pour lesquelles 182 soumissions ont été reçues.

En outre, le Service a traité 586 demandes d'accès aux documents.

Enfin, en matière de gestion des documents, 1 605 documents ont été analysés et 2 838 recherches effectuées.

DIRECTRICE - Me Jacqueline Leduc

Services juridiques (Division des)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Fournit des services de nature juridique ainsi que l'expertise d'évaluation de sinistres et de réclamations dans les domaines du droit reliés aux compétences de la CUM	• Procure à la CUM une protection permanente de ses droits et assure le respect de ses obligations	• Assure la défense des droits de la CUM • Exerce des fonctions-conseil en matière juridique

Des 2 260 dossiers opérationnels présentement actifs aux Services juridiques, 1 678 dossiers ont été ouverts au cours de l'année 2000.

En matière de litiges civils, la Communauté a versé, durant l'année, 267 239 $ en capital, indemnité additionnelle, intérêts et frais à l'encontre de litiges dont la valeur en capital totalisait 1 736 793 $.

Elle a également versé, avant l'institution de procédures judiciaires, une somme de 29 173 $ en capital et frais en règlement de réclamations dont la valeur en capital totalisait 3 990 413 $. De plus, les Services juridiques ont perçu 229 814 $ en recouvrement de comptes impayés, notamment en application du règlement 128 sur la tarification des biens, services et activités relatifs aux interventions policières découlant d'alarmes non fondées ainsi que du règlement 129 sur la tarification relative à l'assainissement des eaux industrielles.

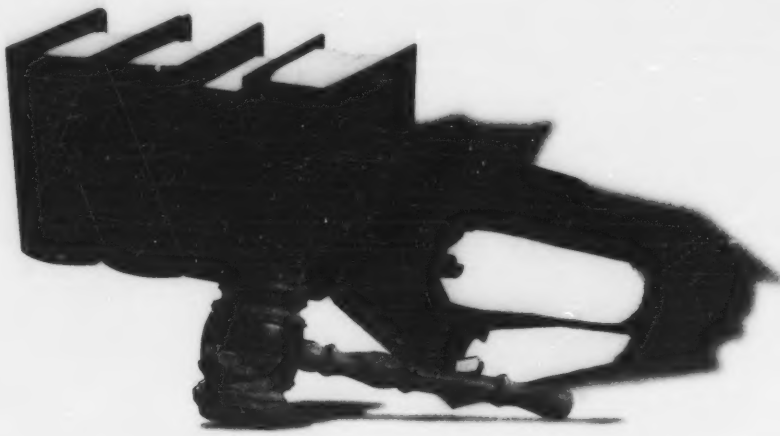

DIRECTEUR - Serge Allie

Soutien technique (Service du)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Fournit l'expertise et le service dans les activités de soutien	• Confère la permanence et l'efficacité de la prestation de services et le maintien des coûts au plus bas niveau possible	• Gère l'imprimerie, la téléphonie, les approvisionnements, les immeubles • Réalise les projets immobiliers (location, construction) • Exécute les appels d'offres

La Section des projets immobiliers de la Division de la gestion immobilière a entrepris, dès janvier 2000, les travaux de réaménagement et de construction du 1441, rue Saint-Urbain à Montréal, site du nouveau Quartier général du Service de police. Cet immeuble de neuf étages, d'une superficie de 143 000 pieds carrés, accueillera les unités administratives du Service de police dès février 2001.

La Section de la gestion des immeubles a préparé et adapté les devis d'entretien relatifs aux équipements et aux services requis pour le futur Quartier général du Service de police, pour lequel, elle prendra charge de l'entretien à compter de février 2001.

Le Module de la téléphonie a été mis à contribution pour la préparation du déménagement et l'installation des systèmes de communications des unités administratives du Service de Police, en prévision de leur relocalisation au nouveau Quartier général.

La Division des achats a procédé à la préparation et à l'octroi de contrats pour un montant total d'environ 18 500 000 $, dont 8 895 000 $ dans le cadre du programme des achats coopératifs.

La Section de l'imprimerie a continué son programme de modernisation des équipements de reprographie entrepris l'an passé, améliorant ainsi sa capacité de réponse quant aux besoins de la clientèle interne.

DIRECTEUR - Robert Juneau, CA

Trésorerie (Service de la)

MISSION

- Assure que les flux financiers nécessaires à l'exécution des activités de la CUM répondent aux standards prescrits

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Assure la qualité des prévisions budgétaires
- Procure efficience et synergie aux systèmes de gestion

ACTIVITÉS

- Prépare le budget
- Contrôle les revenus, les dépenses, les salaires, le paiement des comptes
- Certifie la disponibilité des crédits
- Perçoit les recettes
- Gère la rémunération et le financement

La Trésorerie a produit, en mars 2000, les états financiers annuels vérifiés de la Communauté urbaine de Montréal et des caisses de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999. Les vérificateurs externes ont exprimé une opinion sans restriction sur ces états financiers.

La Trésorerie a réalisé trois transactions de financement à long terme en l'an 2000. Deux émissions d'obligations sur le marché public canadien ont permis de financer 115 millions de dollars pour des échéances variant de trois à dix ans. Par ailleurs, faisant suite à un remboursement d'un emprunt de 4,25 milliards de yens japonais, la Communauté a procédé au refinancement de 2,75 milliards de yens japonais (équivalent à environ 36 millions de dollars) pour une période de sept ans.

La firme Moody's a publié une analyse de crédit de la Communauté en octobre 2000 dans laquelle elle confirme le maintien de la cote de crédit de la Communauté au niveau A2.

En collaboration étroite avec tous les services, la Trésorerie a procédé au développement et à l'implantation d'un nouveau système de gestion et de planification budgétaire ayant pour but de supporter l'ensemble du processus de préparation et de gestion du budget. La mise en place de ce progiciel constitue une étape additionnelle dans le cadre du déploiement d'un système de gestion intégré à la Communauté. Le Service a également implanté un système informatisé de gestion de la dette à long terme.

La Trésorerie a produit le budget 2001 conformément aux orientations du comité du budget. Ce budget au montant de 1 101 904 000 $ fut adopté le 13 décembre 2000 et comporte une hausse des répartitions de 15,4 millions de dollars (1,9 %) laquelle est inférieure à l'inflation.

La Trésorerie a aussi pour mandat de gérer les actifs des régimes de retraite des cadres et employés syndiqués de la Communauté. Une nouvelle politique de placement commune aux deux régimes de retraite a été adoptée. La valeur des placements combinée des deux régimes a atteint environ 580 millions de dollars au 31 décembre 2000.

Au chapitre de la rémunération et des avantages sociaux, la Trésorerie a procédé à la modification des régimes de retraite des employés syndiqués et cadres et a procédé au paiement d'une rétroactivité des rentes à tous les retraités civils de la Communauté. Des rétroactivités de salaire aux brigadiers scolaires ainsi qu'au personnel cadre ont été versées au cours de l'année.

Sur le plan de la gestion administrative, les activités et la structure organisationnelle de la Trésorerie ont été révisées afin de, notamment, consolider les objectifs du service à la clientèle poursuivis depuis 1997 et renforcer les fonctions de financement et d'investissement. Les responsabilités reliées aux caisses de retraite ont été regroupées alors que celles relatives au contrôle de la dette ont été consolidées aux autres activités de contrôle financier. Les fonctions administratives ont été centralisées au Bureau du trésorier et des responsabilités additionnelles ont été dévolues aux gestionnaires du Service.

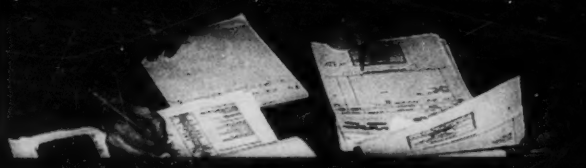

DIRECTEUR - Gaétan Foisy

Vérification interne (Division de la)

MISSION

- Assure que les activités de la CUM (sauf la STCUM) sont gérées de façon efficace, efficiente et économique
- Protège les actifs de la CUM (sauf la STCUM)

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Protection des intérêts du public
- Protection des intérêts et de la réputation de la CUM

ACTIVITÉS

- Examen des contrôles exercés par les services
- Examen des processus financiers, administratifs et opérationnels

Au cours de l'année 2000, la Division de la vérification interne a émis dix rapports de vérification ainsi que les certificats annuels au gouvernement du Québec sur le service de la dette, l'un relatif au métro et l'autre à l'assainissement des eaux.

Des dix dossiers finalisés en 2000 et présentés au comité de vérification, trois ont porté sur le Service de police, un sur le Service de la mise en valeur du territoire, un sur la Division des ressources humaines, un sur le Service de la trésorerie et quatre ont touché plus d'un service simultanément. Les principaux rapports concernaient les comptes de dépenses et frais de représentations, la gestion de la banque de temps préretraite des policiers, le processus de paiement des informateurs et le système de paie.

30 ans au service de la collectivité

Services aux citoyens

DIRECTEUR - Richard Boyer

Bureau du taxi (Division du)

MISSION

- Suscite l'amélioration du service à la clientèle
- Voit à l'observance de la Loi et des règlements régissant le transport par taxi

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Normalise les services de taxi
- Contribue à raffermir l'image favorable du territoire

ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES

- Administre les examens, émet les permis de travail
- Traite les plaintes du public et de l'industrie
- Agit comme mandataire de la SAAQ (permis et immatriculation)

En 2000, le Bureau du taxi a effectué à son comptoir de service 109 822 transactions avec ses diverses clientèles.

Le Bureau est également mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour le renouvellement des permis de conduire, des cartes d'assurance-maladie et l'émission des plaques automobiles. La clientèle utilisant ces services a augmenté de 7,9 % au cours de l'année.

Le réaménagement complet des locaux du Bureau du taxi effectué à l'automne 1998, a contribué à augmenter la qualité du service offert à la clientèle. Dans la même foulée, le Bureau du taxi s'est doté d'un système de gestion de file d'attente permettant de mesurer de façon précise différents indicateurs reliés à son service à la clientèle. Plus spécifiquement, en 2000, le Bureau du taxi a conservé une moyenne de temps d'attente à son comptoir de service se situant autour de six minutes, ce qui est nettement inférieur aux autres centres de service SAAQ de la région métropolitaine.

Au chapitre de la surveillance des activités réglementées, le Bureau du taxi a poursuivi son programme d'inspection des véhicules et a accentué ses efforts pour s'assurer que les détenteurs de permis se conforment au règlement. Au total, 24 262 inspections ont été effectuées cette année. Par ses efforts, le Bureau du taxi a également contribué à contrer le maraudage à l'aéroport de Dorval ainsi que le transport illégal. À cet effet, 1 402 interventions furent effectuées au cours de l'année. De plus, deux organismes effectuant du transport médical illégal sur le territoire ont été l'objet d'enquêtes approfondies de la part des inspecteurs.

Le système informatique du Bureau du taxi a été entièrement revu, tant au plan du service à la clientèle qu'en ce qui a trait à l'inspection des véhicules. Conçu sur une plateforme Oracle, le nouveau système a été implanté en mai 2000.

Le Bureau du taxi, en collaboration avec les Services juridiques de la CUM, a également vu à la formation de 85 membres des comités de discipline des associations de service de taxi du territoire. Il est à noter que depuis l'adoption des modifications au règlement 97, en février 2000, les comités de discipline des associations de service doivent obligatoirement suivre une formation d'une journée en droit disciplinaire.

Lors d'une séance publique de la Commission permanente du développement économique, en octobre, le Bureau du taxi présentait un projet de règlement visant le remorquage de véhicules sur le territoire de la CUM.

Le Bureau du taxi s'est également impliqué, tout au long de l'année, lors des différentes étapes entourant la réforme de la Loi sur le transport par taxi effectuée par le ministère des Transports du Québec.

Au cours de l'année, le Bureau a procédé à la formation de 515 chauffeurs dans le cadre du programme Taxi Ambassadeur qui vise à renseigner les chauffeurs de taxi sur les techniques du service à la clientèle ainsi que sur les principaux attraits touristiques régionaux. La participation à ce programme de perfectionnement est d'ailleurs requise des chauffeurs désirant offrir leurs services au Casino de Montréal et à l'aéroport de Dorval. Au 31 décembre 2000, plus de 3 800 chauffeurs de taxi détenaient ce type de permis, soit plus de 40 % des permis de travail en vigueur sur le territoire de la CUM.

Enfin, une étude de balisage (benchmarking) a démontré que le Bureau du taxi de la CUM a maintenu le premier rang parmi huit grandes villes canadiennes devant Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver quant aux coûts annuels les plus bas reliés au renouvellement et au transfert des permis de taxi.

DIRECTEUR - Jean-Bernard Guindon

Centre de securite civile (Division du)

MISSION

- Supracoordination des intervenants en cas de sinistres majeurs
- Aide les municipalités à se préparer aux sinistres majeurs, y compris dans la phase rétablissement

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Assure la réponse aux municipalités et les liens avec la Sécurité civile du Québec

ACTIVITÉS

- Création de partenariats au cours des quatre phases d'un sinistre : prévention, préparation, intervention, rétablissement
- Analyses des risques majeurs pouvant affecter le territoire

Réorganisation du CSC

Le premier semestre de l'année a été marqué par un certain essoufflement des intervenants en sécurité civile suite aux intenses activités déployées pour la préparation au passage à l'an 2000. Le défi a consisté à garder l'intérêt de tous les partenaires. Profitant de l'occasion, le Centre de sécurité civile (CSC) a entrepris la planification d'une réorganisation interne et le développement d'une stratégie permettant de garder le momentum développé en fin d'année 1999.

Analyse de risques

Hasards de l'histoire ou conséquences de transformations profondes de l'environnement, les catastrophes climatiques majeures se multiplient ici comme à l'étranger. Les gestionnaires municipaux doivent maintenant faire face à de telles situations.

Dans cette perspective, le CSC a diffusé, aux municipalités les plus à risques, les résultats d'une *Étude des inondations majeures et exceptionnelles sur l'archipel de Montréal* qui leur permettront de prendre connaissance de l'importance des risques et dangers d'un tel événement. Il en a été de même pour les risques qu'engendrent le transport ferroviaire de marchandises dangereuses ainsi que le transport du MOX sur le territoire de la CUM (plutonium russe utilisé comme combustible). Les conséquences d'un tremblement de terre ont aussi fait l'objet d'une étude relative à certains édifices prioritaires en cas d'urgence.

La préoccupation du risque d'un écrasement d'avion sur le territoire de la CUM a conduit à la création d'un comité regroupant des intervenants et des experts. Ce comité a pour mandat d'élaborer une entente interorganisationnelle afin d'assurer une coordination planifiée dans l'éventualité d'un tel désastre.

En outre, le Centre de sécurité civile a participé à l'organisation de l'exercice Centauri 2000 sur le terrorisme.

État de préparation collectif

Le projet d'intervention adaptée en mesures d'urgence pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite est devenu réalité grâce au soutien de plusieurs personnalités dont Madame le Lieutenant-gouverneur du Québec et les ministres de la Sécurité publique et de la Famille. Par ailleurs, des subventions de plus de 80 000 $ ont permis la réalisation de ce projet.

De nouvelles ententes ont été signées entre les municipalités des secteurs Est, Centre et Ouest assurant ainsi le partage des ressources lors d'un sinistre majeur.

Un nouveau comité des organismes humanitaires a été créé sur le territoire de la CUM en 2000. Ainsi, une centaine d'organismes nationaux et locaux regroupant des milliers de volontaires et d'importantes ressources matérielles sont maintenant en lien direct avec les municipalités en cas de sinistre.

Enfin, le Centre de sécurité civile, en partenariat avec le réseau des communicateurs en mesures d'urgence des villes de la CUM et Bell Canada, a reçu une mention d'honneur du ministère de la Sécurité [illegible] à la suite de l'initiative de la publication des [illegible]s dans les annuaires de Bell Canada.

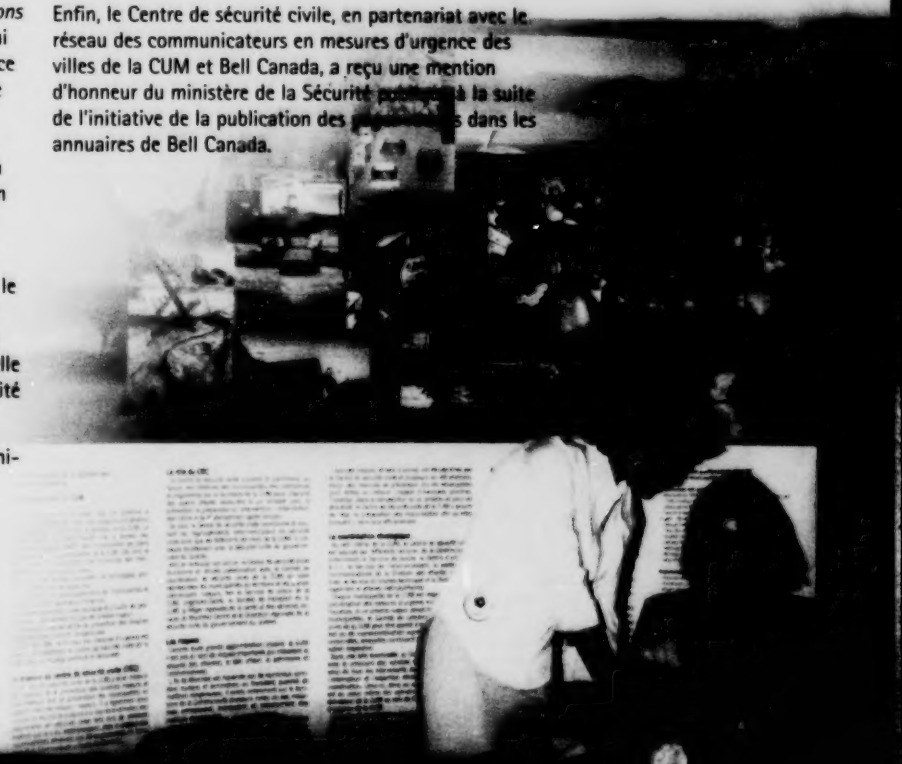

DIRECTEUR - Richard Boyer

Centre d'urgence 9-1-1 (Division du)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES
• Assure la population d'un traitement rapide des situations d'urgence et fournit le secours approprié	• Assure un traitement uniforme des urgences sur tout le territoire • Procure une efficacité accrue par l'acheminement des appels aux intervenants requis	• Gestion des appels sur le mode tri et aiguillage • Coordination des intervenants secondaires

En 2000, le Centre d'urgence 9-1-1 a répondu à 1 262 862 appels. De ces appels, 96,67 % ont obtenu une réponse entre 0 et 6 secondes (soit le délai d'une seule sonnerie téléphonique), tandis que la moyenne du temps de traitement d'un appel a été de 47 secondes, pour une deuxième année consécutive.

Le centre d'appels étant à la fine pointe de la technologie, le Centre d'urgence 9-1-1 recevait en 2000 pas moins de 140 visiteurs en provenance du Canada, des États-Unis, d'Afrique du Sud, du Brésil, de la République slovaque, de Pologne, de Roumanie, de la République tchèque, de l'Indonésie et de l'Australie.

En mars 2000, le directeur du Centre d'urgence 9-1-1 était invité par le gouvernement de Colombie à se rendre à Bogota afin de participer, à titre de conférencier, au National Forum on Automatic Emergency Systems. Le gouvernement colombien qui étudie la possibilité d'implanter un numéro d'urgence à trois chiffres a fait appel à l'expertise du Centre d'urgence 9-1-1 dans ce domaine.

Par ailleurs, le Centre a poursuivi sa révision des différents modules d'apprentissage dans le cadre de la formation des préposés au tri des appels. Ainsi, le contenu des volets de formation Téléphonie et Service à la clientèle a été entièrement revu et monté sur cédéroms multimédias.

Au cours de l'année 2000, le comité organisateur APCO Montréal 2004, dont le Centre d'urgence 9-1-1 est un des membres, a poursuivi ses activités de promotion afin de s'assurer le plus grand nombre de participants possibles au Congrès de l'Association of Public-safety Communications Officials International (APCO), qui regroupe plus de 14 000 membres à travers le monde. La tenue de ce congrès à Montréal, en 2004, générera des retombées économiques évaluées à plus de treize millions de dollars.

Environnement (Service de l')

DIRECTEUR - Dr Jean Troalen, M.V.

Assainissement de l'air et de l'eau (Division de l')

MISSION

- Surveille et préserve la qualité de l'air et du milieu aquatique
- Protège les personnes, leurs biens et leur environnement des pollutions et des nuisances
- Protège les ouvrages d'assainissement des eaux

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Accès à un guichet et des standards environnementaux uniques sur le territoire de la CUM
- Responsabilité particulière découlant d'un contexte où la concentration de résidences et d'industries produit un impact majeur sans égal au Québec

ACTIVITÉS

- Contrôle des émissions atmosphériques
- Contrôle des rejets d'eaux usées dans les réseaux d'égout et les cours d'eau

Le 1er juillet 2000, l'ordonnance CE 129-2 sur la tarification relative à l'assainissement des eaux usées ramenait de 150 000 m³/an à 100 000 m³/an la limite du volume des rejets d'eaux usées industrielles déversées à l'égout. Le règlement 87-4 relatif aux rejets des cabinets dentaires a été approuvé par le Conseil le 16 août 2000, concrétisant la volonté de la Communauté de réduire à la source les rejets de mercure dans les égouts. Le règlement 90-5, entré en vigueur le 24 août 2000, ajoute un nouveau procédé relatif à la production de certains produits organiques à la liste des activités dont les émissions atmosphériques sont spécifiquement réglementées.

La Division a participé activement aux travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement consacrés à l'implantation d'une importante entreprise dans l'est de l'île. Le personnel de la Division a également participé aux travaux de divers comités : le Comité permanent de suivi des eaux usées de la CUM dont la priorité en 2000 a été consacrée aux problèmes de débordements d'égouts dans les cours d'eau, le Comité Plan Saint-Laurent Vision 2000 qui vise les rejets toxiques aux égouts et le Comité sur la pollution créée par l'utilisation du chauffage au bois.

Des amendements à la réglementation ont été proposés, lors des séances publiques de la Commission de l'environnement, et plusieurs sujets ont été traités parmi lesquels l'impact des sels de voirie sur l'environnement, le transport du combustible radioactif MOX et le chauffage au bois. Les activités de la Division qui ont fait l'objet de conférences au Québec et même en France ont également été largement médiatisées sur des sujets aussi variés que le chauffage au bois, la réduction du mercure à la source, les résultats de la qualité de l'eau en rive et le projet de tarification des permis d'exploitation.

Des interventions ont été effectuées auprès des crématoriums et de l'industrie de la flexographie afin de réduire davantage leurs émissions atmosphériques. Un contrôle particulier a été exercé sur les chantiers de construction pour diminuer les nuisances résultant de ces travaux et pour faire modifier les mauvaises méthodes de travail. Plusieurs permis ont également été émis pour de nouveaux dépôts à neige conformément aux exigences québécoises relatives à la gestion des neiges usées. Des efforts importants ont permis de résoudre la crise environnementale provoquée par un site d'enfouissement de matériaux secs situé à Pierrefonds. Plusieurs dossiers ont nécessité le recours aux tribunaux pour obtenir des résultats dans le cadre du suivi des rejets et émissions de polluants; 55 causes ont ainsi été déposées.

En terme de résultats environnementaux, les réductions de la concentration de benzène dans l'air ambiant de 48 %, dans l'est de l'île, et 19 %, au centre-ville de Montréal, sont particulièrement remarquables.

La tarification des effluents industriels est entrée dans sa phase III. Soixante-dix-sept industries étaient concernées par ce programme qui a fourni des revenus de 5 196 944 $ réinvestis en grande partie dans le programme d'économie d'eau potable des municipalités de la CUM. Les travaux de caractérisation des effluents industriels ont, quant à eux, rapporté 387 328 $.

La section des laboratoires a préparé et déposé un plan quinquennal de modernisation du matériel d'analyse. Un nouveau système informatisé de gestion (LIMS) a été testé avec succès. Les procédures d'analyse écotoxicologique mises au point antérieurement ont été validées en procédant à des essais interlaboratoires avec les organismes fédéraux et provinciaux. Le bilan de ces travaux a fait l'objet de présentations lors de conférences internationales et de deux publications dans des revues scientifiques.

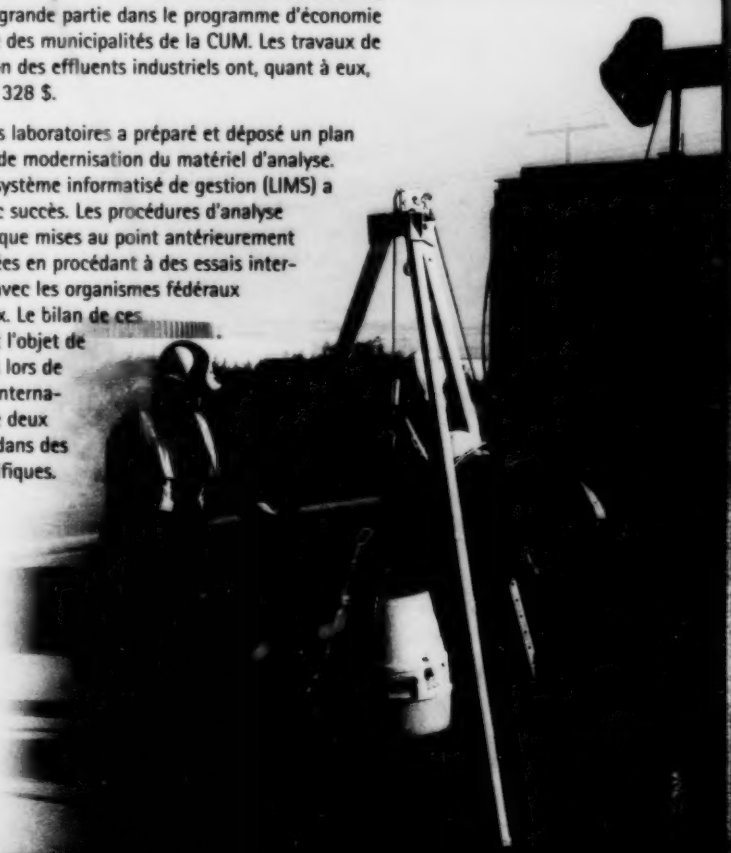

Inspection des aliments (Division de l')

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Assure la qualité et l'innocuité des aliments préparés, servis et vendus dans les établissements de restauration et de vente au détail d'aliments • Surveille la salubrité des lieux	• Nécessité d'une surveillance de ce secteur dans un contexte métropolitain • Maintien de standards uniformes sur l'île	• Inspection en fonction des risques à la santé des activités de préparation, de transformation, de conservation et de manipulation des aliments • Actions en justice à l'égard des contrevenants • Fonction-conseil auprès des commerçants, promotion des bonnes pratiques dans la manipulation des aliments • Analyses et expertises

Les visites d'établissements constituent l'essentiel des activités découlant du mandat de la Division. Ces visites permettent aux inspecteurs de la Division de l'inspection des aliments de s'assurer que les quelque 12 000 établissements de restauration et de vente d'aliments au détail du territoire de la Communauté sont conformes aux dispositions du règlement 93.

En 2000, les inspecteurs ont réalisé 31 701 inspections au cours desquelles ils ont constaté 9 074 infractions. Quelque 207 poursuites judiciaires ont été intentées contre les établissements contrevenants qui refusaient d'obtempérer. En outre, 7 641 échantillons d'aliments ont été prélevés par les inspecteurs de la Division et les laboratoires du Service de l'environnement de la Communauté ont procédé à 32 433 analyses.

Au cours de l'année, la Division a procédé au traitement de 1 928 plaintes provenant essentiellement des consommateurs. La malpropreté des lieux, des aliments de qualité douteuse et la disposition inadéquate des déchets sont le plus souvent à l'origine de ces plaintes.

Par ailleurs, la Division a participé conjointement avec les autorités de santé publique et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) à une étude de santé publique des cas de toxi-infections alimentaires aux bactéries *E coli* O157 et *Campylobacter.*

Ainsi, la Division a effectué des inspections et prélevé des aliments pour analyses microbiologiques dans tous les établissements d'alimentation pouvant être reliés aux cas de toxi-infections alimentaires causées par ces bactéries. Ces enquêtes se sont soldées par une augmentation de plus de 80 % des épisodes de toxi-infections alimentaires rapportés pour enquête à la Division.

Enfin, l'entente sur le financement et le fonctionnement des programmes d'inspection des aliments de la Division a été renouvelée avec le MAPAQ pour l'année 2001.

Environnement (Service de l')

DIRECTEUR - Réjean Levesque, ing.

Station d'épuration des eaux usées (Division de la)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Intercepte et épure les eaux usées du territoire • Valorise les résidus	• Constitue une solution commune et économique au problème régional de préservation des ressources • Procure à la CUM un leadership écologique et technologique	• Opère et entretient les équipements d'épuration conformément à la réglementation environnementale • Maintient à jour les procédés pour accroître leur efficience • Crée des partenariats avec les populations et institutions connexes • Recherche une solution aux neiges usées

L'année 2000 fut marquée par la fin des engagements relatifs aux travaux de construction réalisés en vertu du règlement 64 modifié. Dans le cadre de ce règlement, le gouvernement provincial a pris à sa charge 76,5 % du coût de construction des intercepteurs et des installations de la Station d'épuration des eaux usées. Par ailleurs, elle marquait l'acceptation définitive des travaux de fourniture et d'installation des équipements de stabilisation thermique et leur prise en charge par la Station.

L'amélioration de la qualité des services et l'augmentation de la productivité ont continué d'être pour la direction de la Station des objectifs importants. La Station a ainsi amorcé en cours d'année un troisième exercice d'autoévaluation avec l'outil du *Qualimètre* et a participé avec ses partenaires canadiens de balisage à la collecte des données de l'année 1999 pour comparaison.

La difficulté de traitement des eaux usées s'est accrue en 2000 mais n'a pas empêché la Station de rencontrer les exigences gouvernementales relatives à la qualité des effluents. Cette situation s'est cependant reflétée dans le coût des produits chimiques. La recherche de solutions à ce problème est amorcée et se poursuivra en 2001.

La réduction des nuisances olfactives tant dans le milieu de travail que dans le voisinage de la Station a continué d'être une priorité. Les correctifs amorcés au cours de l'année précédente et qui se sont poursuivis en 2000 ont permis de réduire de façon très significative les plaintes tout au long de l'année. Des unités de biofiltration sont en cours de construction pour corriger les nuisances olfactives à l'effluent de la Station et une plantation d'arbres odoriférants a été réalisée sur le site.

Du point de vue informatique, la Station a procédé au cours du premier semestre à la formation du personnel et au déploiement du progiciel Maximo pour la gestion de l'entretien et des approvisionnements. La Station a aussi procédé en cours d'année au développement et au déploiement du progiciel LIMS devant servir à la gestion des activités du laboratoire. Ces deux systèmes de productivité permettront à la Station d'améliorer la qualité de ses services.

La recherche de moyens de réduction des dépenses en biens non durables a continué d'être au centre des préoccupations de la Station. Lesdites dépenses représentent quelque 40 % de son budget annuel d'exploitation. Ainsi, grâce à une minutieuse démarche préparatoire à l'appel d'offres, la Station a réussi à réduire de 14 %, pour les cinq prochaines années, les montants affectés à l'achat de polymères. D'autre part, la Station a vu monter, de façon très appréciable, le prix du gaz naturel ce qui a occasionné un dépassement budgétaire à ce chapitre.

La Station a poursuivi en 2000 les efforts de sensibilisation déjà entrepris pour favoriser les économies d'eau potable et la réduction des rejets d'eaux usées aux cours d'eau dus à de mauvais raccordements de conduites dans les municipalités. Au cours de l'année, la Station a multiplié les occasions de rencontres avec les citoyens pour les informer sur ses activités.

Enfin, dans le domaine de la santé-sécurité, la Station a entrepris en cours d'année une analyse du travail en espaces clos avec l'aide de spécialistes dans le domaine et compte intégrer cet aspect dans les habitudes de travail de son personnel à compter de 2001. Le nombre d'accidents de travail en espaces clos est spécialement préoccupant dans les installations de traitement des eaux usées et cela a amené la direction de la Station à améliorer les pratiques afin d'assurer une meilleure protection à ses employés.

DIRECTEUR - Jean Bélanger

Évaluation (Service de l')

MISSION

- Produit, tient à jour et défend les rôles d'évaluation foncière et locative pour fins de taxation par les 28 municipalités

IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Permet l'uniformité du processus d'évaluation sur le territoire
- Permet l'équité du mode de répartition des quotes-parts

ACTIVITÉS

- Établit le potentiel fiscal
- Procède à des évaluations et à des inspections
- Fait la mise à jour continue des rôles
- Apporte son expertise au processus de contestation
- Gère le processus de révision administrative

Le Service de l'évaluation a déposé, en septembre 2000, l'ensemble des rôles triennaux des 28 municipalités du territoire de la CUM. Au 31 décembre, l'évaluation totale des propriétés aux fins des rôles fonciers était de 102,2 milliards de dollars. Le nombre de propriétés s'élevait à 399 565.

En plus des rencontres avec les représentants de chacune des 28 municipalités, des rencontres prédépôt avec quelque 250 entreprises ont été effectuées, représentant 10 milliards de dollars en valeurs, et ce, afin d'assurer la stabilité de l'assiette fiscale des municipalités.

Le Service de l'évaluation a procédé à l'émission de 131 951 certificats de l'Évaluateur modifiant les rôles d'évaluation. Ces certificats, dont 85 942 touchaient les rôles de la valeur foncière et 46 009 les rôles de la valeur locative, ont été le résultat de diverses actions telles que la construction de nouveaux bâtiments, la rénovation, les changements de propriétaires et les décisions du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

Au chapitre des contestations des rôles d'évaluation, le Service a procédé au traitement de 525 dossiers.

Dans le cadre du projet de «Modernisation des infrastructures du parc immobilier et des systèmes informatiques», le Service a amorcé le passage au système métrique.

Le Service de l'évaluation a réalisé dix-sept mandats de rénovation cadastrale qui représentaient plus de 71 000 unités d'évaluation foncière. Il a poursuivi également son programme de réinspection résidentielle en effectuant 14 205 visites de propriétés.

Dans le cadre du mandat de service à la clientèle que s'est donné la Communauté urbaine de Montréal, le Service de l'évaluation a produit à l'intention des contribuables un vidéo explicatif sur le processus de révision administrative ainsi qu'un vidéo sur l'évaluation foncière d'une propriété et un dépliant à cet effet.

DIRECTEUR - Jacques-Errol Guérin

Mise en valeur du territoire (Service de la)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Assure l'évolution et le suivi du schéma d'aménagement de la CUM • Voit à l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dans les champs relevant de sa juridiction	• Stratégie collective et harmonieuse du développement de l'île • Capacité d'analyse critique des actions gouvernementales	• Gestion des activités liées au schéma d'aménagement • Études et analyses liées au développement de l'île • Diffusion de données à référence spatiale

Aménagement (Division de l')

Plusieurs dossiers ont fait l'objet d'analyses et de développement en matière d'aménagement du territoire en 2000 :

- Élaboration d'un plan du réseau routier hiérarchisé pour l'ensemble du territoire de l'île;
- Réalisation d'une analyse des déplacements en période de pointe;
- Production d'un rapport sur la mise en place d'indicateurs de développement durable;
- Confection d'une cartographie des entreprises et des centres de recherche en haute technologie;
- Préparation d'un recueil de statistiques budgétaires des municipalités;
- Réalisation d'une nouvelle carte de l'occupation du sol.

De plus, le Répertoire d'architecture traditionnelle regroupant pas moins de 1 700 bâtiments comportant un intérêt patrimonial sur le territoire de la Communauté a été rendu disponible sur le site Internet de la CUM. Il en est de même pour la mise à jour des extraits de la codification administrative du schéma de la Communauté ainsi que pour celle de l'Atlas métropolitain, document regroupant plusieurs cartes et données colligées par la Division depuis environ dix ans. Ces documents sont faciles d'accès et assurent la diffusion de l'information auprès des citoyens et des organismes intéressés par l'aménagement du territoire dans la région de Montréal.

Le schéma d'aménagement a été modifié à quatre reprises en 2000. Les règlements adoptés et mis en vigueur concernaient les territoires des municipalités de Saint-Laurent, Anjou et Montréal-Est ainsi que l'intégration d'une nouvelle cartographie des plaines inondables pour le secteur ouest de l'île couvrant des parties des territoires de quatre municipalités.

En 2000, l'équipe de planification régionale de la Division de l'aménagement a réalisé certaines analyses en collaboration avec des partenaires externes, soit des organismes du milieu, des ministères ou des municipalités, parmi lesquelles la démarche de planification de l'aménagement réalisée pour le Croissant de l'Est, l'élaboration d'un plan de gestion du bassin versant du ruisseau Bertrand, l'analyse du transport des marchandises en harmonisation avec les diverses composantes du territoire, analyse effectuée par la Division pour le compte du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) et le portrait agricole du territoire de la Communauté pour la tenue de la première réunion de son Comité consultatif agricole. De plus, les travaux du Comité technique sur les rapides de Lachine continuent d'être coordonnés par la Division selon les termes de l'entente signée en 1999.

Également, la Division a été mise à contribution pour l'étude des projets de loi 134 et 170 portant respectivement sur la Communauté métropolitaine de Montréal et sur la réforme de l'organisation territoriale de la région métropolitaine de Montréal et leurs impacts sur les pouvoirs et responsabilités à être dévolus aux nouvelles organisations en découlant.

L'an 2000 en fut une de consolidation des relations avec les partenaires de la Division dans un contexte de réflexion sur la mise en place de nouvelles approches en matière d'aménagement du territoire et de changements structurels pouvant influencer sa mise en valeur.

DIRECTEUR - Jacques-Errol Guérin

Mise en valeur du territoire (Service de la)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS ET SERVICES
• Préserve le patrimoine naturel placé sous sa juridiction • Rend ce patrimoine attrayant, accessible • Remplit une fonction pédagogique auprès du public	• Reconnaissance de la portée régionale de certains sites • Enrichissement de l'offre de loisirs de plein air	• Activités libres et organisées axées sur la nature et l'environnement, l'histoire et la culture, et sur le loisir de plein-air • Services d'appoint : restauration, location d'équipements, etc. • Location de salles et de sites pour réunions, réceptions et tournage de films

Parcs-nature (Division des)

En l'an 2000, l'équipe des parcs-nature a maintenu son approche de concertation régulière et systématique entre les gestionnaires, le personnel et les partenaires. Les réalisations de cette année ont été le fruit de cette façon de faire.

Mise en marché

L'équipe des parcs-nature a consolidé la gestion du marketing de ses activités et services. Le nouveau projet de promotion inter-parcs, visant à faire connaître dans chaque parc les autres parcs-nature de la Communauté, s'est démarqué et a connu un franc succès tant par la curiosité qu'il a déclenchée auprès de la clientèle que du sentiment d'appartenance qu'il a suscité à l'ensemble du personnel du réseau des parcs.

Service à la clientèle

Le programme «service client» a été enrichi par la formation du personnel en contact direct avec les citoyens usagers. Cette formation a notamment porté sur la gestion des clientèles difficiles et sur une meilleure connaissance du réseau des parcs-nature à l'aide de visites guidées. De plus, tous les employés ont participé à une étude sur les visitants identifiés par le service à la clientèle, telle la nécessité d'améliorer la signalisation d'accueil.

En outre, différents travaux d'aménagement ont été réalisés afin d'améliorer le service à la clientèle, entre autres, de nouveaux comptoirs d'accueil, la climatisation des salles et l'aménagement d'aires d'observation sur la nouvelle passerelle du parc-nature du Bois-de-l'Ile-Bizard.

Projet de développement

L'équipe des parcs-nature a travaillé à la conception d'un projet majeur de mise en valeur du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. La programmation et le concept d'aménagement des cinq pôles d'activités de ce complexe d'interprétation seront développés autour d'un thème unificateur, soit l'observation et l'interprétation des milieux naturels et du caractère historique et culturel des lieux.

Partenariat

Tous les organismes partenaires opérant dans les parcs-nature ont offert des services et des activités encore plus diversifiés en 2000. À titre d'exemples, il faut citer l'animation de fêtes d'enfants à la ferme écologique organisée par **D-Trois-Pierres,** la randonnée «À la rencontre des chauves-souris» par **GUEPE,** les concerts du jeudi au site historique des Moulins par **Cité Historia** et le forfait évasion kayak-camping par **Patrouille Nature.**

Entretien

Une analyse globale des besoins et des façons de faire relativement à l'entretien des parcs-nature a été réalisée au cours de l'année. Cette analyse a donné lieu à la modification de l'organisation du travail (davantage de ressources seront affectées au support des activités) et à de nouvelles orientations en vue de la préparation du budget 2001 et des appels d'offres pour les contrats d'entretien des trois prochaines années.

Gestion des écosystèmes et gestion des paysages

Plusieurs interventions ont été effectuées dans le cadre du programme de gestion des écosystèmes et du programme de gestion écologique dans divers parcs-nature, tels écrans végétaux, plantations, renaturalisation de sites, inventaires fauniques et floristiques.

Réglementation

Dans une approche soucieuse de la qualité du service à la clientèle, une attention particulière a été portée à l'application du règlement 82-3 relatif à la fréquentation et à la conservation des parcs régionaux. Des efforts ciblés ont été consentis afin d'assurer un meilleur encadrement de la présence des chiens dans les parcs-nature.

Financement des activités

Les revenus provenant de la tarification des stationnements et des activités des parcs-nature, incluant les commandites et les subventions, ont atteint en 2000 la somme de 860 200 $, soit une augmentation de 17 % comparativement à 1999.

DIRECTEUR - Michel Sarrazin

Police (Service de)

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Contribue à créer un milieu de vie paisible et sûr • Combat et prévient la criminalité • Veille à la sécurité routière	• Renforce le facteur concurrentiel de qualité de vie du territoire • Maintient des services spécialisés correspondant à la réalité métropolitaine du territoire	• Consolidation et perfectionnement de la police de quartier (PDQ) • Mise à jour des outils de lutte à la grande criminalité

Avec l'opération Arob@s, la transition à l'an 2000 s'est déroulée en toute quiétude.

Des événements majeurs et modifications législatives ont marqué le Service de police. Les 16 et 18 juillet, deux citoyens, Luc Aubert et Sébastien McNicoll, sont décédés à la suite d'interventions avec le capsicum. En regard de l'attentat contre le journaliste Michel Auger, le 13 septembre, le directeur a réclamé des mesures législatives adéquates pour contrer le crime organisé. Le 19 septembre ont eu lieu les funérailles du policier motard Alain Matte. En juin la loi 86, Loi sur la police, a été adoptée.

Durant les moyens de pression des policiers syndiqués du 5 juin au 23 octobre – signature de la convention collective du personnel policier le 19 décembre – les cadres ont assuré la vigie. Toutefois les nombreux services d'ordre estivaux se sont effectués dans les règles de l'art. Lors des funérailles du Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, les cadres ont joué un rôle de premier plan. Du 23 au 25 octobre, un service d'ordre a assuré efficacement la sécurité lors de la rencontre du G-20.

Le 30 juin, la nouvelle procédure relative aux poursuites automobile est entrée en vigueur. Sur le terrain, les policiers ont assuré avec professionnalisme la sécurité routière, la répression de la criminalité et la lutte aux incivilités. Dans le domaine de la prévention, l'*Examen du commandant*, la *Semaine de la police*, le programme *Je me conduis bien* dans les écoles, *Info-Stop Point Rouge* et *Info-Crime Jeunesse*, se sont démarqués.

Diverses opérations policières ont permis de démanteler un réseau de trafic d'héroïne, de résoudre la problématique de gangs de rue dans le secteur Nord et de démanteler une importante organisation de trafic de stupéfiants. La plus grosse saisie de haschisch de l'histoire du Service a été effectuée. Pour contrer la prostitution, plusieurs opérations «Clients» ont eu lieu dans les quartiers desservis par les postes 21, 22 et 23.

Comparativement à 1999, les infractions au code criminel ont augmenté de 4,2 %, les crimes contre la personne de 14 %, les voies de fait de 23,6 % et les agressions sexuelles de 9,5 % tandis que les vols qualifiés ont diminué de 10,8 %. Les introductions par effraction ont accusé une baisse générale de 5,6 %, soit une baisse de 9,8 % dans les résidences privées et une augmentation de 4,1 % dans les établissements commerciaux. Les vols de véhicules moteurs ont diminué de 3,2 %. Le nombre d'homicides s'est élevé à 49 comparativement à 52 en 1999.

En vue de consolider la police de quartier, le comité de direction a poursuivi le renforcement des postes, le rapprochement entre les postes et les centres opérationnels, l'appropriation de la responsabilité géographique et de la résolution de problèmes dans le travail d'enquête. Le *Mode de fonctionnement opérationnel* et le *Tableau de bord* ont constitué de nouveaux outils de gestion efficaces. La décentralisation des fonctions administratives s'est poursuivie et le 31 mai des unités chargées de l'informatique ont été transférées à la Division de la gestion des technologies de l'information (DGTI). Le 10 août, le SPCUM et la STCUM ont signé un protocole d'entente en matière de sécurité publique dans le transport en commun.

Au chapitre des ressources humaines, le *Plan de développement professionnel* a été adopté à l'intention des policiers. Divers concours ont été tenus afin de préparer la relève aux postes de gestion et de direction; 229 policiers permanents et 15 policiers auxiliaires permanents ont été embauchés. Trente-quatre programmes de formation ont été dispensés au personnel. Les directions du Service ont effectué le suivi de l'Opération *Comment ça va ?* auprès des cadres et le *programme de reconnaissance de l'ancienneté* a été ajouté aux outils de valorisation du personnel.

Du 22 au 26 mai, le SPCUM a été l'hôte de la 45e conférence annuelle de la *Law Enforcement Intelligence Unit* (LEIU) qui regroupe 250 organisations policières.

DIRECTEUR GÉNÉRAL - Jacques Cleary

Conseil des arts

MISSION	IMPORTANCE STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
• Harmoniser, coordonner et encourager les initiatives artistiques et culturelles sur le territoire des 28 municipalités de la CUM	• Partenaire du développement artistique et culturel dans l'île de Montréal, où se concentre 85 % de l'activité artistique du Québec • Offre un appui financier aux organismes professionnels, des programmes d'accès aux arts en partenariat avec les municipalités et des mesures de soutien à la promotion des arts	• Programmes d'aide financière aux organismes • Programmes de diffusion artistique • Programme pour les jeunes publics • Grand Prix du Conseil des arts • Maison du Conseil des arts • Programme d'échanges culturels • Services et expertise

Le Conseil des arts est formé de 21 membres bénévoles nommés par le Conseil de la Communauté urbaine. Monsieur Maurice Forget en assume la présidence depuis le 16 juin 1999.

En 2000, le Fonds du Conseil des arts s'élevait à 8,7 millions de dollars, dont 6,2 millions ont été versés à 209 organismes artistiques pour leur fonctionnement annuel et la réalisation de projets.

Une somme additionnelle de 1,1 million de dollars fut également consacrée aux programmes de diffusion du Conseil des arts, lesquels visent à assurer un plus grand rayonnement des compagnies artistiques auprès des publics du territoire. *Jouer dans l'île*, par exemple, a permis à 19 compagnies en danse, musique et théâtre de donner 205 représentations dans 20 municipalités de la CUM, rejoignant quelque 35 000 spectateurs.

Le programme *Art et communauté* apportait son appui, entre autres, à la Tournée dans l'île de l'Orchestre Métropolitain, à celle d'I Musici de Montréal, à l'événement *Cinéastes à votre porte!* de l'Association des réalisatrices et réalisateurs du Québec, au projet *Entrez dans la danse* en collaboration avec les municipalités de Saint-Laurent, Sainte-Geneviève, Verdun, LaSalle et Saint-Léonard, au *Rallye-expos* de Vues d'Afrique, à la série *Shakespeare-in-the-Park* du Repercussion Theatre et à deux nouvelles initiatives de sensibilisation à la littérature : *Tea and Oranges* de la Fondation Bleue Metropolis et *Des mots d'amour* de l'Association des écrivaines et écrivains québécois pour la jeunesse. Pour sa part, *Exposer dans l'île* a mis en tournée quatre expositions dont : *Rêver en couleurs* du Musée des Beaux-arts de Montréal et *Sculptures portables* du Musée des arts décoratifs.

Le 15e Grand Prix du Conseil des arts était remis, le 20 mars, à la Fondation Jean-Pierre Perreault pour la qualité artistique remarquable de sa dernière création *L'Exil – L'Oubli*. Outre une bourse de 25 000 $, la Fondation Jean-Pierre Perreault a reçu une œuvre commémorative de l'artiste Marc Séguin. La Société Radio-Canada et Bell Canada se sont associés à nouveau, à titre de partenaires privilégiés, à l'organisation du déjeuner de remise du Grand Prix, placé sous la présidence d'honneur de madame Vera Danyluk et réunissant 700 personnalités du milieu des affaires, de la communauté artistique et du monde municipal.

Dans le cadre de son programme *Jeunes publics – public de demain* et avec l'appui financier renouvelé du ministère de la Culture et des Communications, le Conseil des arts accordait à huit organismes des subventions spéciales totalisant 72 500 $. Le Conseil des arts publiait également une neuvième édition de son *Guide sélectif d'activités artistiques pour les jeunes de 3 à 17 ans*, distribué gratuitement aux institutions scolaires, aux centres de la petite enfance, ainsi qu'aux responsables culturels des municipalités de la CUM.

La Maison du Conseil des arts a accueilli plus de 200 compagnies et artistes des arts de la scène qui ont utilisé ses studios de répétition.

Au cours de l'année, le Conseil des arts a commandé à Stéphane Leclerc Gestion des arts inc. une étude portant sur les besoins des organismes du domaine des arts et de la culture de la grande région métropolitaine de Montréal. L'étude a été financée, à parts égales, avec le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM).

Par ailleurs, soucieux de rendre davantage accessibles ses programmes et activités aux jeunes compagnies et aux artistes de la relève, le Conseil des arts a poursuivi sa réflexion dans le but de créer un nouveau programme d'initiatives artistiques pour les organismes en émergence dans les différentes communautés de l'île de Montréal. Le Conseil des arts a participé aux travaux de la Commission de la diffusion des arts de la scène qui a remis son rapport final à la ministre de la Culture et des Communications du Québec.

En 2000, mesdames Thérèse Tourigny Des Aulniers et Carole Tremblay ainsi que monsieur Clarence S. Bayne terminaient leur mandat à titre de membre du Conseil des arts.

Les subventions du Conseil sont versées principalement dans le cadre de son programme général d'aide financière, pour le fonctionnement annuel des organismes et la réalisation d'activités régulières.

Légende des subventions spéciales versées hors du programme général :

PS = Projet spécial
NM = Nouveaux médias
FD = Fonds de développement
JDI = Jouer dans l'île
EDI = Exposer dans l'île
LDI = Lire dans l'île
AC = Art et communauté
JP = Jeunes publics – public de demain (Fonds d'appariement)*
EC = Échanges culturels avec l'Île-de-France

* Ce programme bénéficie d'une contribution financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

Centre des arts Saidye Bronfman	10 000 $	JP
Cercle vertueux danse théâtre	5 000 $	
Théâtre La Chapelle	20 000 $	NM
TOTAL	**35 000 $**	

ARTS VISUELS

Articule inc.	15 000 $	
Association culturelle quartier éphémère du Québec	5 000 $	
Association des galeries d'art contemporain de Montréal (AGACM)	13 000 $	
Atelier Circulaire	17 000 $	
Atelier libre de recherches graphiques	16 000 $	
Atelier sculpt	10 000 $	
Centre Canadien d'Architecture	75 000 $	
	2 500 $	JP
Centre copie-art inc.	15 000 $	
Centre d'art et diffusion Clark	15 000 $	
Centre d'art public	7 000 $	PS
Centre d'exposition CIRCA	24 000 $	
	43 000 $	EDI
Centre d'information Artexte	25 000 $	
Centre de design de l'UQAM	45 000 $	EDI
Centre de diffusion d'art multidisciplinaire	13 000 $	
Centre de diffusion en arts visuels Cobalt	8 000 $	
Centre des arts actuels SKOL	18 000 $	
Centre des arts contemporains du Québec à Montréal	13 000 $	
Centre des arts visuels	12 000 $	
Centre des métiers du verre du Québec	16 000 $	
Centre international d'art contemporain de Montréal	60 000 $	
	10 000 $	JP
Conseil québécois de l'estampe	5 000 $	PS
Dazibao, centre d'exposition et d'animation photographique	19 000 $	
Galerie d'art du Centre Saidye Bronfman	32 000 $	
Galerie d'art l'Émergence inc.	14 000 $	
Galerie de Design des métiers d'art	5 000 $	
Galerie et atelier La Centrale électrique	16 000 $	
Graff, centre de conception graphique inc.	24 000 $	
Musée d'art de Saint-Laurent	25 000 $	
	6 000 $	PS
Musée David M. Stewart	22 000 $	
Musée des arts décoratifs de Montréal	25 000 $	
Musée des beaux-arts de Montréal	350 000 $	
	44 500 $	EDI
Musée du Château Ramezay	20 000 $	
Musée McCord d'histoire canadienne	48 000 $	
Oboro Goboro	20 000 $	
	7 500 $	NM
Observatoire 4 de Montréal	8 000 $	
Occurrence, espace d'art et d'essai contemporain	13 000 $	
	2 000 $	PS
Optica, un centre au service de l'art contemporain	18 000 $	
Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec	5 000 $	
Société des directeurs des musées montréalais (Journée des musées)	6 000 $	
Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone	5 000 $	
Vox Populi, centre de production et de diffusion de la photographie (Mois de la photo)	30 000 $	
TOTAL	**1 247 500 $**	

CINÉMA ET VIDÉO

Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec	20 000 $	AC
Centre du cinéma parallèle	15 000 $	
Cinémathèque québécoise	80 000 $	
Festival international du film pour enfants de Montréal	6 000 $	
Festival international du film sur l'art	22 500 $	
Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal	20 000 $	
Festival les 400 coups	6 000 $	
Hors Champ	7 500 $	PS
Les Films de l'autre	6 000 $	
Main film	25 000 $	
	35 000 $	FD
Productions, réalisations indépendantes de Montréal inc. (PRIM)	20 000 $	
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	11 500 $	
Rendez-vous du cinéma québécois	16 000 $	
	9 000 $	EC
Société des arts technologiques (SAT)	7 500 $	NM
Studio XX	5 000 $	NM
Vidéographe inc.	22 500 $	
Vues d'Afrique	15 000 $	
TOTAL	**349 500 $**	

DANSE

Agora de la danse	11 000 $	JP
Ballets jazz de Montréal	75 000 $	
	16 000 $	JDI
Carré des lombes	25 500 $	
Circuit-Est	12 000 $	
Compagnie Flak	12 000 $	
Corporation Lucie Grégoire danse	10 000 $	
	11 875 $	JDI
Création danse Lynda Gaudreau	12 000 $	
Danse Tassy Teekman	7 000 $	
Danse-Cité	30 000 $	
	18 872 $	JDI
Diagramme, gestion culturelle	15 000 $	
Festival de nouvelle danse inc.	80 000 $	
Fondation de danse Margie Gillis	20 000 $	
Fondation Jean-Pierre Perreault	60 000 $	
Fortier danse-création inc.	15 000 $	
Grands ballets canadiens	265 000 $	
Jocelyne Montpetit danse	10 000 $	
Lock-danseurs	60 000 $	
Louise Bédard danse	25 000 $	
MC2 Extase	45 000 $	
	17 500 $	JDI
Métaspora danse	10 000 $	
O Vertigo danse	70 000 $	
Par b.l.eux	7 000 $	
PPS danse	10 000 $	
Productions cas public	21 000 $	

Regroupement québécois de la danse	20 000 $	
Studio 303	7 000 $	
	3 000 $	PS
Sylvain Émard danse	20 000 $	
	2 350 $	FD
	6 500 $	EC
Tangente	30 000 $	
Van Grimde corps secrets	7 000 $	
TOTAL	**1 067 597 $**	

LITTÉRATURE

Académie des lettres du Québec	9 300 $	
Association des écrivaines et écrivains québécois pour la jeunesse	20 000 $	LDI
Association Lurelu	3 000 $	
Cahiers de théâtre JEU	15 000 $	
Centre de diffusion 3D (Revue Espace)	12 000 $	
	2 000 $	PS
Collectif liberté inc.	7 000 $	
Éditions arcade inc.	7 000 $	
Éditions gaz moutarde	4 000 $	
Éditions XYZ (La revue XYZ)	8 500 $	
Éditions XYZ (Lettres québécoises)	9 500 $	
Esse, un groupe de + en art	6 000 $	
Festival interculturel du conte de Montréal	8 000 $	
Fondation Blue Metropolis	6 000 $	
	11 500 $	LDI
Groupe de création Estuaire	6 000 $	
Les Écrits	5 000 $	
Parachute, revue d'art contemporain	24 000 $	
	2 000 $	PS
Productions ciel variable	10 000 $	
Quebec Writer's Federation	6 000 $	
Rencontre québécoise internationale des écrivains	6 000 $	
Revue d'art contemporain ETC inc.	12 000 $	
Revue Moebius	6 000 $	
Revue Séquences	9 000 $	
Société de développement des périodiques culturels Québécois (SODEP)	6 000 $	
Société des écrivains canadiens inc.	4 500 $	
Société des publications Matrix	7 500 $	
Spirale magazine culturel	9 000 $	
Union des écrivaines et écrivains québécois	35 000 $	
	15 000 $	LDI
Vie des arts	20 000 $	
TOTAL	**311 800 $**	

MUSIQUE

Arsenal à musique	18 000 $	
	10 000 $	FD
Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec	30 000 $	
	10 000 $	NM
Centre de musique canadienne	28 000 $	
Chants libres, compagnie lyrique Pauline Vaillancourt	28 000 $	
Codes d'accès	18 000 $	
Compagnie musicale La Nef	19 000 $	
	10 000 $	JP
Concerts Lachine	15 000 $	
Conseil québécois de la musique	43 000 $	
Ensemble Amati	10 000 $	
	6 500 $	JP
Ensemble Arion	34 000 $	
	9 000 $	PS
Ensemble Claude-Gervaise	4 000 $	
Ensemble contemporain de Montréal	20 000 $	
	3 600 $	PS
Ensemble Les Boréades de Montréal	10 000 $	
	28 800 $	JDI
Festival de musique de chambre de Montréal	17 500 $	
Idées heureuses	22 000 $	
	6 000 $	AC
	35 000 $	JDI
IKS	19 250 $	JDI
Jeunesses musicales du Canada	35 000 $	
Ladies' Morning Musical Club	7 500 $	
Moulin à musique	15 000 $	
Musica Camerata Montréal	8 000 $	
Nouvel ensemble moderne	85 000 $	
Opéra de Montréal (1980) inc.	150 000 $	
Orchestre baroque de Montréal	25 000 $	
Orchestre de chambre I Musici de Montréal	72 000 $	
	40 000 $	AC
Orchestre de chambre McGill	35 000 $	
Orchestre métropolitain du Grand Montréal	75 000 $	
	205 000 $	AC
Orchestre philharmonique du Nouveau Monde	24 000 $	
Orchestre symphonique de Montréal	435 000 $	
Orchestre symphonique des jeunes de Montréal	4 000 $	
Orchestre symphonique des jeunes du West-Island	4 000 $	
Pentaèdre, quintette à vent	8 000 $	
Productions Rigoletto	7 755 $	JDI
Productions super-mémé	14 000 $	
	10 000 $	PS
Productions traquen'Art	23 000 $	
Quatuor Claudel	8 000 $	
	39 000 $	JDI
Quatuor Molinari	10 000 $	
Réseaux des arts médiatiques	7 000 $	
Société de musique contemporaine du Québec	55 000 $	
	32 000 $	JDI
	7 000 $	PS
Société de musique de chambre du Lakeshore	5 500 $	
Société des guitares de Montréal	14 000 $	JDI
Société Pro Musica	13 000 $	
	24 000 $	JDI
Studio de musique ancienne de Montréal	40 000 $	
	22 050 $	JDI
Tuyo inc.	10 000 $	
TOTAL	**2 023 455 $**	

THÉÂTRE

Carbone 14	50 000 $	
Centre des auteurs dramatiques	50 000 $	
Centre du théâtre d'aujourd'hui	90 000 $	
Compagnie de théâtre il va sans dire	25 000 $	
	10 000 $	JP
Compagnie de théâtre Le Carrousel	50 000 $	
Compagnie de théâtre Pol Pelletier	10 000 $	
Compagnie Jean-Duceppe	102 000 $	
Conseil québécois du théâtre	10 000 $	
Dynamo Théâtre (Troupe Circus inc.)	30 000 $	
École nationale de théâtre du Canada	20 000 $	
Espace go inc.	74 000 $	
Fédération d'art dramatique	4 000 $	PS
Festival de théâtre des Amériques	60 000 $	
Festival international de théâtre jeune public (1992) inc.	40 000 $	
	5 000 $	PS
Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	107 000 $	
Fondation du théâtre du nouveau monde	140 000 $	
	30 000 $	FD
Geordie Productions	26 000 $	
	5 000 $	JDI
Groupe de la veillée	57 000 $	
Illusion, théâtre de marionnettes	23 000 $	
Infinithéâtre	19 000 $	
Les deux mondes	50 000 $	
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	115 500 $	
Mathieu, François et les autres	25 500 $	JDI
Mime Omnibus	22 000 $	
Nouveau théâtre expérimental	35 000 $	
Playwrights' Workshop (Montréal)	27 000 $	
Repercussion Theatre	10 000 $	
	62 500 $	AC
Teesri Duniya Theatre	10 000 $	
Théâtre B.T.W.	20 000 $	
Théâtre bouches décousues	23 000 $	
Théâtre de l'avant-pays	25 000 $	
	31 800 $	JDI
Théâtre de l'oeil	35 000 $	
	47 200 $	JDI
Théâtre de l'Opsis	30 000 $	
Théâtre de la manufacture	70 000 $	
Théâtre de quat'sous	83 000 $	
	35 000 $	JDI
Théâtre Denise-Pelletier	92 000 $	
Théâtre deuxième réalité	7 500 $	
Théâtre du rideau vert	100 000 $	
Théâtre le clou	18 000 $	
	12 500 $	JP
Théâtre momentum	22 000 $	
Théâtre Ô Parleur	10 000 $	
Théâtre petit à petit	37 000 $	
	24 000 $	JDI
Théâtre pigeons international	17 000 $	
Théâtre sans fil	29 000 $	
Théâtre Ubu	58 000 $	
Tournées Jean-Duceppe	17 500 $	AC
Troupe du théâtre de quartier	34 000 $	
Youtheatre	22 000 $	
TOTAL	**2 295 000 $**	

TOTAL DES SUBVENTIONS **7 329 852 $**

NOMBRE D'ORGANISMES SUBVENTIONNÉS **209**

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Rapport financier

Rapport du tresorier

Aux membres du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal

Conformément aux dispositions de l'article 233 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal, j'ai préparé le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

Les états financiers au 31 décembre 2000 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public, compte tenu de la Loi sur la Communauté et des nouvelles normes de la comptabilité municipale au Québec en vigueur à compter du 1er janvier 2000.

La Communauté maintient des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés, qui fournissent une assurance raisonnable que toutes les opérations sont dûment autorisées, que ses actifs sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Le Conseil de la Communauté exerce tous les pouvoirs de la Communauté. Le Comité exécutif est responsable de l'administration des affaires de la Communauté. Il veille à ce que la loi, les règlements, les résolutions et les décisions du Conseil ainsi que les contrats soient observés et exécutés.

J'atteste de la véracité de ces états financiers ainsi que de la concordance des renseignements supplémentaires et autres renseignements contenus dans l'ensemble du rapport financier annuel avec l'information présentée dans les états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateurs externes de la Communauté dont les services ont été retenus par le Conseil de la Communauté. Conformément aux dispositions de l'article 233.1 de la loi susdite, j'ai l'honneur de déposer le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, de même que le rapport des vérificateurs en date du 15 mars 2001.

Le trésorier,

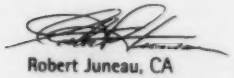

Robert Juneau, CA
Le 15 mars 2001

Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal

Nous avons vérifié les états financiers énumérés à la table des matières du rapport financier de la Communauté urbaine de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Communauté urbaine de Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Communauté urbaine de Montréal au 31 décembre 2000 ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables décrites à la note 3.

Raymond Chabot Grant Thornton

Raymond Chabot Grant Thornton
Société en nom collectif
Montréal, le 15 mars 2001

États financiers

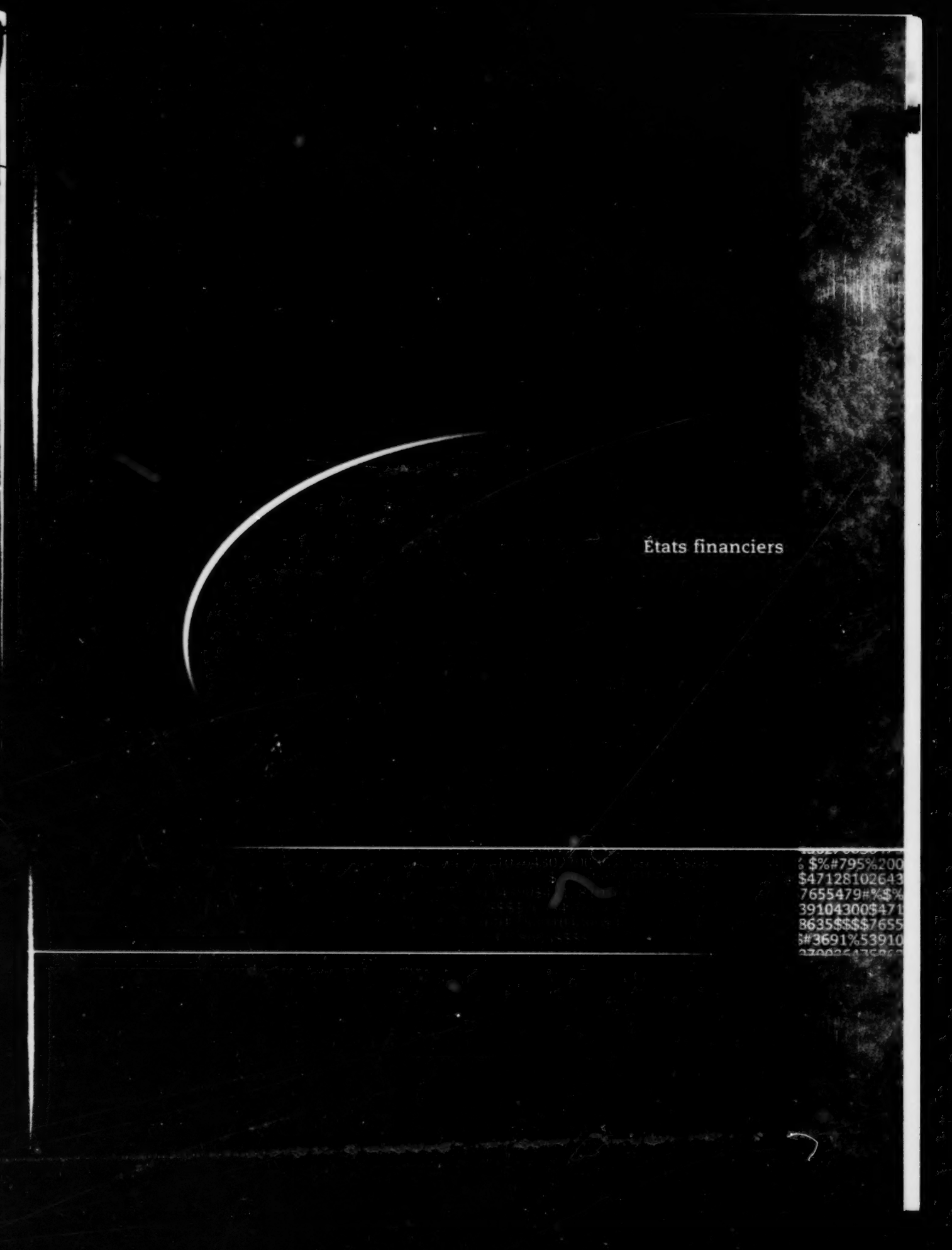

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2000	Au 1er janvier 2000
	$	$
Actif		
À court terme		
Encaisse et placements	**83 902**	25 728
Placements affectés (note 4)	**185 679**	163 817
Débiteurs (note 5)	**52 880**	54 229
Stock (note 6)	**9 498**	5 191
Tranche exigible à court terme des créances (note 7)	**66 394**	65 708
Montant à pourvoir (note 8)	**123 112**	137 923
	521 465	452 596
À long terme		
Placements affectés (note 4)	**336 560**	336 306
Créances (note 7)	**1 308 497**	1 358 442
Dette à refinancer		30 140
Immobilisations et travaux en cours (note 9)	**1 197 767**	1 224 592
	2 842 824	2 949 480
	3 364 289	3 402 076
Passif		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 10)	**251 861**	266 254
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 11)	**129 002**	62 139
	380 863	328 393
À long terme		
Subventions reportées (note 9)	**742 235**	768 025
Dette à long terme (note 11)	**2 125 868**	2 212 612
	2 868 103	2 980 637
Avoir des municipalités		
Fonds réservés et investissement net dans les éléments d'actif à long terme	**78 212**	69 501
Surplus non-affecté	**11 145**	6 242
Surplus affecté	**25 966**	17 303
	115 323	93 046
	3 364 289	3 402 076

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Budget	Réel 2000			Réel
	2000	Municipalités	Québec	Total	1999
	$	$	$	$	$
Revenus					
Répartitions aux municipalités					
Ensemble des municipalités	818 904	818 904		**818 904**	818 904
Certaines municipalités	793	792		**792**	896
Autres revenus de sources locales	71 568	57 529	21 856	**79 385**	66 188
Transferts	184 757		176 616	**176 616**	181 895
	1 076 022	**877 225**	**198 472**	**1 075 697**	**1 067 883**
Dépenses de fonctionnement (note 17)					
Administration générale	28 318	27 091		**27 091**	26 331
Évaluation des immeubles	18 762	17 846		**17 846**	17 934
Sécurité publique	390 339	386 768		**386 768**	385 437
Transport	358 466	285 489	67 635	**353 124**	355 976
Environnement	162 590	74 292	83 667	**157 959**	160 445
Aménagement, urbanisme et développement	3 729	3 480		**3 480**	3 878
Loisirs et culture	26 099	25 989	100	**26 089**	25 654
Transfert aux activités d'investissement net des dépenses de fonctionnement financées à long terme	2 467	2 807	(748)	**2 059**	3 783
Réserve pour dépenses non prévues au budget et réclamations	8 461	312		**312**	545
	999 231	824 074	150 654	**974 728**	979 983
Autres activités financières					
Remboursement en capital (note 17)	65 249	28 015	36 912	**64 927**	87 294
Virement - fonds d'amortissement (note 17)	23 531	11 570	10 906	**22 476**	(325)
	1 088 011	**863 659**	**198 472**	**1 062 131**	**1 066 952**
Résultat des activités financières avant affectations	**(11 989)**	**13 566**		**13 566**	**931**
Affectations					
Surplus accumulé	10 539	10 539		**10 539**	18 942
Excédents et insuffisances de répartitions	1 450	1 341		**1 341**	(3 874)
Sous-total affectations	**11 989**	**11 880**		**11 880**	**15 068**
Résultat net		**25 446**		**25 446**	**15 999**

État des activités d'investissement

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Budget	Réel 2000			Réel
	2000	Municipalités	Québec	Total	1999
	$	$	$	$	$
Sources de financement					
Emprunts à long terme (1)	28 373	24 528	3 320	**27 848**	21 687
Emprunts du fonds de roulement	11 462	10 469		**10 469**	10 279
Autres revenus		623	28	**651**	119
Transfert des activités financières - biens durables	3 517	3 139		**3 139**	4 046
	43 352	38 759	3 348	**42 107**	36 131
Variation du financement temporaire		(14 801)	(2 209)	**(17 010)**	(10 302)
	43 352	**23 958**	**1 139**	**25 097**	**25 829**
Dépenses d'investissement					
Administration générale	2 284	1 948		**1 948**	1 557
Évaluation des immeubles	43	42		**42**	284
Sécurité publique	31 625	19 762		**19 762**	18 004
Transport	4 704	108	42	**150**	303
Environnement	3 269	1 030	1 086	**2 116**	4 456
Aménagement, urbanisme et développement	31	43		**43**	44
Loisirs et culture	1 396	1 036		**1 036**	1 181
	43 352	**23 969**	**1 128**	**25 097**	**25 829**

(1) Excluant les frais de refinancement financés à long terme de 1 080 $ pour 2000; (263 $ pour 1999).

État du coût des services municipaux

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement	Frais de financement	Total	Amortissement		Subventions de fonctionnement	Coût des services	
				Immobilisations	Subventions reportées		Réel 2000	Budget 2000
	$	$	$	$	$	$	$	$
Administration générale								
Administration générale	25 706	480	26 186	2 009			**28 195**	29 405
Autres	905		905				**905**	953
	26 611	**480**	**27 091**	**2 009**			**29 100**	**30 358**
Évaluation des immeubles	**17 846**		**17 846**	**210**			**18 056**	**18 927**

Etat du coût des services municipaux (suite)

	Dépenses de fonctionnement	Frais de financement	Total	Amortissement: Immobilisations	Amortissement: Subventions reportées	Subventions de fonctionnement	Coût des services: Réel 2000	Coût des services: Budget 2000
	$	$	$	$	$	$	$	$
Sécurité publique								
Service de police	368 409	5 339	373 748	9 358			**383 106**	384 622
Centre d'urgence 9-1-1	4 388	87	4 475	353			**4 828**	5 313
Centre de sécurité civile	528	34	562	30			**592**	574
Autres	7 983		7 983				**7 983**	9 650
	381 308	**5 460**	**386 768**	**9 741**			**396 509**	**400 159**
Transport								
Transport collectif	255 471	95 750	351 221			67 635	**283 586**	283 789
Bureau du taxi	1 269	74	1 343	89			**1 432**	1 881
Boulevard Métropolitain		560	560				**560**	566
	256 740	**96 384**	**353 124**	**89**		**67 635**	**285 578**	**286 236**
Environnement								
Traitement des eaux usées	45 041	103 471	148 512	34 787	26 515	78 230	**78 554**	78 971
Assainissement de l'air	2 557	173	2 730	85		1 759	**1 056**	1 111
Contrôle des déversements industriels	2 860	203	3 063	138			**3 201**	6 298
Inspection des aliments	3 243	179	3 422	100		3 678	**(156)**	113
Autres	232		232				**232**	233
	53 933	**104 026**	**157 959**	**35 110**	**26 515**	**83 667**	**82 887**	**86 726**
Aménagement, urbanisme et développement								
Aménagement du territoire	1 185	60	1 245	65			**1 310**	1 398
Prospection des investissements étrangers	2 235		2 235				**2 235**	2 425
	3 420	**60**	**3 480**	**65**			**3 545**	**3 823**
Loisirs et culture								
Parcs-nature	5 838	11 604	17 442	4 481	397	100	**21 426**	21 428
Conseil des arts	8 647		8 647	53	47		**8 653**	8 647
	14 485	**11 604**	**26 089**	**4 534**	**444**	**100**	**30 079**	**30 075**
Frais de financement	**218 014**	**(218 014)**						
Transfert aux activités d'investissement net des dépenses de fonctionnement financées à long terme	**2 059**		**2 059**			**(748)**	**2 807**	**3 095**
Réserve pour dépenses non prévues au budget et réclamations	**312**		**312**				**312**	**6 704**
Total des dépenses	**974 728**		**974 728**	**51 758**	**26 959**	**150 654**	**848 873**	**866 103**

État du surplus accumulé

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2000	Au 1er janvier 2000
	$	$
Surplus non affecté		
Solde du début	**6 242**	782
Transfert du surplus affecté relatif au stock	**4 715**	
Résultat net de l'exercice	**25 446**	15 999
Transfert au surplus affecté	**(25 258)**	(10 539)
Solde de la fin	**11 145**	6 242
Surplus affecté		
Solde du début	**17 303**	23 657
Transfert au surplus non affecté relatif au stock	**(4 715)**	
Affectations à l'état des activités financières:		
Surplus accumulé	**(10 539)**	(18 942)
Excédents des répartitions	**(1 341)**	2 049
Transfert du surplus non affecté	**25 258**	10 539
Solde de la fin	**25 966**	17 303
Solde de la fin constitué de:		
Excédents de répartitions	**708**	2 049
Stock		4 715
Surplus affecté au budget de l'exercice subséquent	**16 242**	10 539
Surplus affecté aux dépenses de l'exercice subséquent	**9 016**	
Solde de la fin	**25 966**	17 303
Surplus accumulé	**37 111**	23 545

État des fonds réservés et de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2000		
	Fonds réservés	Investissement net	Total
	$	$	$
Solde au début de l'exercice	**210 397**	**(140 896)**	**69 501**
Ajouter			
Virement de l'état des activités financières	38 199		38 199
Acquisitions d'immobilisations		24 954	24 954
Amortissement des subventions reportées		26 959	26 959
Remboursement de la dette à long terme		84 192	84 192
Variation du financement temporaire		16 884	16 884
	38 199	**152 989**	**191 188**
Déduire			
Virement à l'état des activités financières	23 147		23 147
Radiation d'immobilisations		21	21
Amortissement des immobilisations		51 758	51 758
Émission de la dette à long terme		87 101	87 101
Réduction de créances à long terme		19 281	19 281
Augmentation des subventions reportées		1 169	1 169
	23 147	**159 330**	**182 477**
Solde à la fin de l'exercice	**225 449**	**(147 237)**	**78 212**

État de l'évolution de la situation financière

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2000	1999
	$	$
Activités de fonctionnement		
Résultat net	**25 446**	15 999
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités		
Affectations:		
Surplus accumulé	**(10 539)**	(18 942)
Excédents de répartitions	**(1 341)**	3 874
	13 566	931
Éléments n'affectant pas le fonctionnement		
Transfert à l'état des activités d'investissement	**(3 139)**	(4 046)
Remboursement en capital	**3 190**	3 142
Contribution au fonds d'amortissement	**80 589**	80 599
	94 206	80 626
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	**1 349**	6 023
Stock	**(4 307)**	(476)
Montant à pourvoir	**14 811**	
Créditeurs et frais courus	**(14 393)**	9 019
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	**91 666**	**95 192**
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(21 958)**	(21 783)
Transfert à l'état des activités de fonctionnement	**(1 455)**	(481)
Acquisition de placements à long terme	**(254)**	68 522
Liquidités provenant (utilisées) des activités d'investissement	**(23 667)**	**46 258**
Activités de financement		
Émission de la dette à long terme	**128 494**	77 722
Remboursement de la dette à long terme		
Par le fonds d'amortissement	**(58 473)**	(74 661)
Par le fonds d'administration	**(3 190)**	(3 142)
Dette à long terme à refinancer	**30 140**	(30 140)
Subventions, contributions et autres	**11 487**	10 619
Biens durables	**3 139**	4 046
Produits des émissions affectés aux refinancements	**(99 560)**	(55 771)
Liquidités provenant (utilisées) des activités de financement	**12 037**	**(71 327)**
Augmentation des liquidités	**80 036**	70 123
Situation des liquidités au début	**189 545**	119 422
Situation des liquidités à la fin	**269 581**	**189 545**
Constituées comme suit :		
Encaisse et placements	**83 902**	25 728
Placements affectés	**185 679**	163 817
	269 581	**189 545**

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2000

1- Statuts et nature des activités

La Communauté urbaine de Montréal est un organisme gouvernemental régional qui regroupe 28 municipalités et qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. La Communauté a été créée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec entrée en vigueur le 1er janvier 1970 (chapitre 84 des lois du Québec de 1969). De plus, cette loi a créé le Conseil des arts de la Communauté qui a pour mission l'harmonisation et la coordination des initiatives d'ordre artistique et culturel sur le territoire de la Communauté.

En vertu de la même loi, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal est chargée des activités de transport en commun sur le territoire. Les argents nécessaires annuellement à la Communauté pour le paiement de ses dépenses dont notamment le coût des emprunts et sa contribution à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, déduction faite des revenus et des subventions, sont à la charge des municipalités de son territoire en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

La loi 170, adoptée par le gouvernement du Québec le 20 décembre 2000, crée une nouvelle entité juridique, la Ville de Montréal qui succède, à compter du 1er janvier 2002, aux droits, obligations et charges de la Communauté urbaine de Montréal ainsi qu'à ceux des municipalités de la Communauté.

2- Nouvelles normes comptables

Les états financiers de la Communauté tiennent compte des nouvelles normes comptables en vigueur à partir du 1er janvier 2000 qui ont été décrétées par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

L'application de ces nouvelles normes comptables a un effet important sur la présentation d'ensemble des états financiers. Ainsi les états financiers ne sont plus présentés par fonds.

Les états financiers comprennent les éléments suivants :

- État des activités financières
- État des activités d'investissement
- État du coût des services municipaux
- État des fonds réservés et de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme
- État de l'évolution de la situation financière

L'objectif de chacun de ces états financiers se décrit comme suit:

État des activités financières

Cet état présente les revenus, les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières ainsi que les affectations. Les frais de financement sont imputés aux dépenses de fonctionnement.

État des activités d'investissement

Cet état présente l'ensemble des dépenses d'investissement et leurs sources de financement.

État du coût des services municipaux

Cet état présente le coût des ressources utilisées pour produire les services rendus au cours de l'exercice. Cet état comprend donc les dépenses de fonctionnement, les frais de financement, les dépenses d'amortissement des immobilisations réduites de l'amortissement des subventions reportées et des subventions du gouvernement du Québec relatives aux dépenses de fonctionnement.

État des fonds réservés et de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme

Cet état sert à comptabiliser principalement les transactions relatives aux sommes accumulées en vue du remboursement d'emprunts à long terme. De plus, cet état présente l'avoir des municipalités en terme d'éléments d'actif net à long terme.

État de l'évolution de la situation financière

Cet état démontre de quelle manière la Communauté a financé ses activités et a comblé ses besoins en liquidités. Il permet également d'évaluer la liquidité de la Communauté et sa capacité de produire des fonds et de rembourser ses dettes.

De plus, l'application des nouvelles normes comptables comporte plusieurs modifications qui ont un impact sur le niveau des revenus et des dépenses. À cet effet, les données des années antérieures ont été reclassifiées pour être comparatives avec celles de l'année 2000. De façon exceptionnelle, le bilan au 31 décembre 2000 est comparé avec le bilan d'ouverture au 1er janvier 2000. Les modifications apportées ayant un impact sur les états financiers 2000 de la Communauté sont les suivantes :

- La comptabilisation selon la méthode de la comptabilité d'exercice;

- La comptabilisation et la présentation des immobilisations et des subventions reportées à la valeur amortie.

Les principales modifications concernant les nouvelles normes sont les suivantes :

Éléments de rémunération et des avantages sociaux acquis par les employés au 31 décembre 1999

La Communauté doit comptabiliser, à compter du 1er janvier 2000, les éléments de rémunération et des avantages sociaux acquis par les employés au 31 décembre 1999.

Ces éléments représentent 103,0 millions de dollars au 31 décembre 2000 (117,7 millions au 1er janvier 2000) et font partie des créditeurs et frais courus. La contrepartie est présentée comme montant à pourvoir. Pour atténuer l'impact financier découlant de l'introduction de cette nouvelle norme comptable, la Communauté s'est prévalue d'une mesure transitoire. Cette mesure permet à la Communauté de passer en charge de façon systématique l'amortissement de ce passif sur une période qui n'excède pas la durée estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés visés. Cette période est de 17 ans pour le personnel policier et 16 ans pour le personnel civil. Toutefois, si le déboursé de l'année est supérieur à l'amortissement, c'est le déboursé qui sera comptabilisé comme dépense. Pour l'année 2000, cette dépense supplémentaire résultant de la modification représente un montant net de 11,5 millions de dollars.

Intérêts courus à payer sur la dette à long terme

Les intérêts sur la dette à long terme émise avant le 1er janvier 2001, ainsi que les intérêts sur les emprunts de refinancement de cette dette, n'étaient pas comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. À cet effet, la Communauté doit inscrire à son bilan les intérêts courus à payer sur cette dette à long terme. Ces intérêts courus à payer représentent 57,9 millions de dollars au 31 décembre 2000 (60,3 millions au 1er janvier 2000).

La contrepartie de ce montant est inscrite comme débiteur pour la portion attribuable au gouvernement du Québec pour un montant de 37,8 millions de dollars (40,0 millions au 1er janvier 2000) et comme montant à pourvoir pour la portion attribuable aux municipalités pour un montant de 20,1 millions (20,3 millions au 1er janvier 2000).

Immobilisations et subventions reportées

La modification concernant la comptabilisation et la présentation des immobilisations à la valeur amortie a pour effet de réduire la valeur des immobilisations de 469,0 millions de dollars au 1er janvier 2000 et d'inscrire au bilan la valeur des subventions reportées de 768,0 millions au 1er janvier 2000. Cette modification a aussi pour effet de réduire l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme présenté à l'avoir des municipalités de 512,0 millions au 1er janvier 2000.

3- Énoncé des principales conventions comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public du Canada et conformément aux dispositions du Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et compte tenu de la Loi sur la Communauté.

Les états financiers de la Communauté ne comprennent pas les biens, les dettes et les opérations de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Les principales conventions comptables de la Communauté sont les suivantes :

Comptabilité d'exercice

Les opérations de la Communauté sont enregistrées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés de façon brute afin d'enregistrer l'ensemble des activités économiques. Les dépenses sont comptabilisées lorsque les biens ou les services sont reçus ou rendus. Seuls les intérêts sur la dette à long terme émise avant le 1er janvier 2001 ainsi que les intérêts sur les emprunts de refinancement de cette dette sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Placements affectés

Les placements affectés sont présentés au moindre du coût ou de la valeur du marché.

Stock

La Communauté comptabilise à son actif le stock au moindre du coût moyen ou du coût de remplacement.

Montant à pourvoir

Les montants à pourvoir sont répartis aux exercices financiers de la façon suivante :

- les intérêts courus sur la dette à long terme sont amortis selon l'échéancier de la dette
- les avantages sociaux découlant des mesures transitoires sont amortis sur une période qui n'excède pas la durée estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés concernés.

Immobilisations, travaux en cours et subventions reportées

Les éléments d'actifs ne comprennent pas les actifs du réseau initial du métro, ni le coût des prolongements du métro, lesquels ont été transférés à la Société de transport.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût brut et sont présentées au bilan à la valeur amortie. La période d'amortissement établie selon la durée de vie utile pour les différentes catégories d'immobilisations est la suivante :

	Période d'amortissement
Infrastructures	20-40 ans
Bâtiments et améliorations locatives	15-40 ans
Machinerie, outillage et équipement	10-20 ans
Véhicules	5-20 ans
Ameublement, équipement de bureau et d'informatique	5-10 ans

La dépense d'amortissement calculée de façon linéaire est reflétée à l'état du coût des services municipaux et n'est pas passée en charge à l'état des activités financières.

Les subventions reportées sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rattachent.

Dette à long terme

La dette à long terme remboursable en devises étrangères est convertie en dollars canadiens, aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Toutefois, la dette faisant l'objet d'une couverture contre les risques de change est convertie aux taux de change établis selon les conditions de la couverture. Les pertes de change non réalisées résultant de ces conversions sont comptabilisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle du règlement d'emprunt.

	31 décembre 2000	1er janvier 2000
	$	$
4- Placements affectés		
Placements à court terme		
Fonds d'amortissement (valeur au marché 190 269 $, 166 554 $ au 1er janvier 2000)	**185 679**	163 817
Placements à long terme		
Fonds d'amortissement (valeur au marché 341 710 $, 338 739 $ au 1er janvier 2000)	**336 560**	336 306
	522 239	**500 123**
Affectés pour le remboursement de la dette des :		
- Prolongements du métro	**188 688**	181 264
- Autres règlements	**225 449**	210 397
- Pertes de change non réalisées (prolongements du métro et autres règlements)	**108 102**	108 462
	522 239	**500 123**

Les placements à court terme incluent un montant de 118,7 millions de dollars (61,1 millions au 1er janvier 2000) qui servira au paiement des versements exigibles sur la dette à long terme.

Les placements à long terme incluent des obligations de la Communauté urbaine de Montréal pour un montant de 14,7 millions de dollars (7,9 millions au 1er janvier 2000).

5- Débiteurs		
Gouvernement du Canada	**647**	453
Gouvernement du Québec		
- Intérêts courus - dette à long terme	**37 784**	39 987
- Transferts conditionnels	**3 905**	3 201
- Autres	**4 168**	4 772
Entreprises, organismes et individus	**6 376**	5 816
	52 880	**54 229**
6- Stock		
Matériels, pièces et fournitures - Station d'épuration	**6 175**	5 191
Vêtements et accessoires - Service de police	**3 323**	
	9 498	**5 191**

	31 décembre 2000	1er janvier 2000
	$	$
7- Créances		
Recouvrement pour les pertes de change non réalisées sur la dette à long terme		
- Gouvernement du Québec	**57 411**	60 651
- Municipalités	**23 388**	20 299
Recouvrement de la dette à long terme pour le boulevard Métropolitain de certaines municipalités	**1 190**	1 587
Recouvrement de la dette à long terme pour les prolongements du métro		
- Gouvernement du Québec	**427 111**	448 235
- Municipalités	**168 279**	176 982
Recouvrement de la dette à long terme - autre que le métro		
- Gouvernement du Québec	**697 512**	716 396
	1 374 891	1 424 150
Moins: Tranche exigible à court terme des créances	**66 394**	65 708
	1 308 497	**1 358 442**

Le gouvernement du Québec subventionne annuellement pour les prolongements du métro, 60 % du coût des emprunts à long terme contractés avant 1981 et sur toute partie de cette dette refinancée subséquemment, et 100 % du coût des emprunts à long terme contractés après cette date; toutefois, certains projets d'améliorations du réseau du métro sont à la charge des municipalités de la Communauté. Le gouvernement du Québec subventionne 76,48 % du coût des emprunts à long terme contractés pour le traitement des eaux usées.

	31 décembre 2000	1er janvier 2000
	$	$
8- Montant à pourvoir		
Intérêts courus sur la dette à long terme	**20 086**	20 268
Avantages sociaux	**103 026**	117 655
	123 112	137 923

	Au 31 décembre 2000				1er janvier 2000
	Coût des immobilisations	Travaux en cours	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
	$	$	$	$	$
9- Immobilisations, travaux en cours et subventions reportées					
Infrastructures	1 502 234	50 114	459 104	**1 093 244**	1 129 632
Bâtiments	32 425	15 031	7 816	**39 640**	30 166
Véhicules	26 548		9 859	**16 689**	15 046
Machinerie, outillage et équipement	4 761		1 308	**3 453**	3 240
Ameublement et équipement de bureau	44 335		39 231	**5 104**	5 626
Améliorations locatives	32 528	3	6 548	**25 983**	25 922
Équipement informatique	28 774	536	15 656	**13 654**	14 960
	1 671 605	65 684	539 522	**1 197 767**	**1 224 592**
Subventions reportées	1 073 404	4 905	336 074	**742 235**	**768 025**

Les subventions reportées représentent les subventions du gouvernement du Québec pour la construction de la Station d'épuration et l'acquisition ou l'aménagement de certains parcs-nature.

	31 décembre 2000	1er janvier 2000
	$	$
10- Créditeurs et frais courus		
Fournisseurs	**10 741**	24 478
Salaires et déductions à la source	**34 130**	29 795
Avantages sociaux	**120 534**	123 647
Dépôts et retenues de garantie	**3 532**	3 128
Intérêts sur fonds d'amortissement - Gouvernement du Québec	**21 863**	21 525
Intérêts courus sur la dette à long terme	**57 870**	60 255
Autres	**3 191**	3 426
	251 861	**266 254**
11- Dette à long terme		
Obligations		
- en monnaie canadienne	**1 645 866**	1 657 874
- en monnaies étrangères	**609 004**	616 877
	2 254 870	2 274 751
Moins : Versements exigibles à court terme	**129 002**	62 139
	2 125 868	2 212 612
Le recouvrement de la dette à long terme se répartit de la façon suivante:		
À recouvrer du gouvernement du Québec	**1 181 607**	1 224 796
À recouvrer des municipalités		
- Une partie des municipalités	**1 091**	1 454
- Ensemble des municipalités	**549 933**	548 378
	1 732 631	1 774 628
Sommes accumulées au fonds d'amortissement	**522 239**	500 123
	2 254 870	**2 274 751**

Les échéances de la dette pour les prochaines années sont évaluées :

	Échéance	À refinancer	Échéance nette
	$	$	$
2001	340 486	211 484	129 002
2002	318 871	200 164	118 707
2003	300 002	187 086	112 916
2004	250 373	162 407	87 966
2005	200 591	133 137	67 454
	1 410 323	894 278	516 045
2006 et suivantes	844 547	365 260	479 287
Total	**2 254 870**	**1 259 538**	**995 332**

12- Pouvoir d'emprunt

Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal a adopté des règlements d'emprunt aux fins de ces dépenses pour une somme de 4 905,2 millions de dollars (4 907,1 millions en 1999). Au 31 décembre 2000, le montant du financement réalisé est de 2 854,9 millions (2 815,2 millions en 1999).

Aux fins de son financement temporaire, la Communauté peut emprunter, par l'entremise de son fonds de roulement, jusqu'à concurrence de 125,0 millions de dollars.

13- Obligations contractuelles - Régimes de retraite

a) Résumé des principales dispositions des régimes de retraite de la Communauté

Les employés de la Communauté urbaine de Montréal (à l'exception des brigadiers scolaires et des cadets-policiers) doivent participer à des régimes de retraite complémentaires contributifs à prestations déterminées en vertu desquels ils recevront une rente de retraite viagère, établie selon le salaire et la durée du service. Toutes les prestations sont indexées de la manière prévue au régime.

Les régimes des employés syndiqués et des cadres sont administrés par les Comités de gestion des régimes de retraite des employés syndiqués et des cadres et le régime de rentes des policiers et policières est administré par l'Association de Bienfaisance et de retraite des policiers et des policières de la Communauté urbaine de Montréal.

La Communauté a établi deux régimes supplémentaires de prestations de retraite au bénéfice de certains cadres et employés syndiqués (conventions de retraite). De plus, pour le personnel policier, une fiducie a été créée pour effectuer le paiement de ces prestations. Ces prestations représentent l'excédent, s'il en est, de celles qui étaient prévues par les régimes de base avant que ces derniers soient modifiés à compter du 1er janvier 1992 pour se conformer aux exigences fiscales.

b) Méthode de comptabilisation de la dépense

La Communauté doit acquitter les sommes nécessaires, déterminées selon des évaluations actuarielles triennales, pour que les prestations soient totalement constituées au moment du départ à la retraite des employés.

La politique de capitalisation des régimes, adoptée par la Communauté, consiste à verser chaque année le montant requis pour provisionner les prestations constituées au cours de l'exercice. Ce montant est exprimé en pourcentage des salaires.

c) Résultats des plus récentes évaluations actuarielles

L'évaluation actuarielle aux fins de capitalisation au 1er janvier 1998, établit que le régime de rentes des policiers et policières est entièrement capitalisé; cette donnée indique que l'actif net couvre toutes les prestations promises aux participants au 1er janvier 1998 et montre un excédent de la valeur actuarielle de l'actif de 205,6 millions de dollars. Au 31 décembre 2000, le solde de ce surplus est estimé à 124,9 millions sans égard à l'expérience réelle mais tenant compte de l'utilisation sous forme de congés de cotisations.

Selon l'évaluation actuarielle du régime de retraite des employés syndiqués réalisée par l'actuaire du régime au 31 décembre 1997, ce régime était entièrement provisionné au 31 décembre 1997 et présentait un surplus de 57,5 millions de dollars. Au 31 décembre 2000, le solde de ce surplus est estimé à 48,0 millions sans égard à l'expérience réelle mais tenant compte de l'utilisation sous forme de congés de cotisations.

Selon l'évaluation actuarielle du régime de retraite des cadres réalisée par l'actuaire du régime au 31 décembre 1997, ce régime était entièrement provisionné au 31 décembre 1997 et présentait un surplus de 12,9 millions de dollars. Au 31 décembre 2000, le solde de ce surplus est estimé à 10,0 millions sans égard à l'expérience réelle mais tenant compte de l'utilisation sous forme de congés de cotisations.

La Communauté et les participants partagent à parts égales le surplus actuariel disponible à cet effet, selon la définition prévue respectivement à chacun des trois régimes. Les évaluations actuarielles aux fins de solvabilité confirment que les trois régimes sont entièrement solvables en date de l'évaluation.

d) Valeur actuarielle de l'actif et des prestations constituées

Basé sur les dernières évaluations actuarielles, le tableau suivant présente la valeur actuarielle de l'actif et celle des prestations constituées:

(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Valeur actuarielle de l'actif	Valeur actuarielle des prestations constituées	Valeur actuarielle de l'actif	Valeur actuarielle des prestations constituées
	$	$	$	$
Régime de rentes des policiers et policières (caisse CUM)	**2 991 563**	**2 382 992**	2 752 201	2 278 864
Régime de retraite des employés syndiqués	**399 861**	**317 089**	374 202	297 982
Régime de retraite des cadres	**139 472**	**117 352**	130 958	111 505
	3 530 896	**2 817 433**	**3 257 361**	**2 688 351**

La valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations a été déterminée de manière à tenir compte des tendances à long terme du marché. L'évaluation des placements est basée sur la moyenne mobile des valeurs marchandes sur trois (3) ans, pour les régimes de retraite des employés syndiqués et des cadres, et sur la moyenne mobile des justes valeurs étalées sur quatre (4) ans en ce qui concerne le régime de rentes des policiers et policières.

La valeur actuarielle des prestations constituées a été déterminée au moyen de la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, et à partir des hypothèses les plus probables aux fins de l'évaluation de la situation financière du régime.

e) Valeur des congés de cotisation

Les cotisations aux régimes de retraite sont normalement imputées aux dépenses de l'exercice. Cependant, à cause de l'existence de surplus actuariels partagés selon les règles prévues aux régimes, la Communauté bénéficie présentement de congés de cotisations. Si la Communauté n'avait pas bénéficié de ces congés, les cotisations aux régimes de retraite auraient été les suivantes :

	2000	1999
	$	$
Régime de rentes des policiers et policières	**36 120**	36 555
Régime de retraite des employés syndiqués	**7 627**	7 310
Régime de retraite des cadres	**1 806**	1 966
	45 553	**45 831**

14- Autres obligations contractuelles

a) Baux

Les montants exigibles, jusqu'en 2025, en vertu de baux pour locaux loués au 31 décembre 2000, totalisent 97,9 millions de dollars (100,7 millions en 1999).

b) Engagements

Les engagements relatifs aux dépenses d'investissement contractés pour des travaux dont l'exécution sera subséquente à la fin de l'exercice totalisent 27,5 millions de dollars au 31 décembre 2000 (20,8 millions en 1999).

15- Éventualités

Réclamations

Au 31 décembre 2000, des réclamations en justice sont pendantes contre la Communauté pour une somme d'environ 148,4 millions de dollars. Toutefois, la Communauté conteste en justice le bien-fondé de ces réclamations. S'il y avait obligation de les acquitter, pour un montant présentement impossible à déterminer, la perte qui en résulterait serait comptabilisée aux activités financières ou aux activités d'investissement concernées.

16- Transactions avec les organismes municipaux apparentés

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (ci-après mentionné la Société) a été constituée en vertu de la loi sur la Communauté urbaine de Montréal et a pour mandat d'organiser et de fournir le transport en commun, principalement dans les 28 municipalités du territoire de l'île de Montréal.

	2000	1999
	$	$
Information financière sur la Société:		
Actif	**1 301 786**	**1 330 537**
Passif	**860 260**	887 562
Avoir des municipalités	**441 526**	442 975
	1 301 786	**1 330 537**
Revenus	**684 498**	683 181
Dépenses	**675 364**	676 694
Résultat net	**9 134**	**6 487**

Les états financiers de la Communauté ne comprennent pas les biens, les dettes et les opérations de la Société. Cependant, ils comprennent la contribution de la Communauté au financement des activités de la Société, au montant de 231,6 millions de dollars.

De plus, la Communauté a transféré à la Société des actifs du métro pour un montant de 0,1 million de dollars (0,1 million en 1999). Au 31 décembre 2000, la valeur totale des actifs du métro transférés à la Société représente un montant de 1 217,5 millions (1 217,4 millions au 31 décembre 1999). De plus, la Communauté détient également, au 31 décembre 2000, dans ses placements affectés, des placements de la Société pour un montant de 19,8 millions (19,0 millions au 31 décembre 1999).

17- Coût des emprunts imputés aux activités financières

	2000	1999
	$	$
Dépenses de fonctionnement		
- Intérêts, pertes de change, frais de refinancement financés à long terme et autres frais	**218 014**	224 262
Autres activités financières		
- Remboursement en capital	**64 927**	87 294
- Virement - fonds d'amortissement	**22 476**	(325)
Coût total des emprunts	**305 417**	311 231
- Transferts conditionnels et revenus d'intérêts sur fonds d'amortissement	**(207 065)**	(211 453)
Coût des emprunts à la charge des municipalités	**98 352**	**99 778**

Dépenses par objets

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Budget 2000	Réel 2000	Réel 1999
	$	$	$
Dépenses de fonctionnement			
Rémunération - policiers	263 656	**267 558**	267 074
Rémunération - civils	104 686	**98 830**	96 168
Cotisations de l'employeur	38 419	**37 680**	36 142
Sous-total masse salariale	406 761	**404 068**	399 384
Transport et communication	8 008	**6 110**	6 965
Services professionnels, techniques et autres	16 163	**15 253**	15 192
Location, entretien et réparations	29 118	**29 689**	29 553
Biens non durables	32 256	**29 548**	30 631
Frais de financement			
Intérêts, pertes de change et autres frais sur emprunts :			
Municipalités	72 613	**71 992**	74 318
Gouvernement du Québec	151 653	**145 960**	149 901
Autres frais de financement	40	**62**	43
Contributions			
Société de transport	231 600	**231 600**	231 600
Agence métropolitaine de transport	24 064	**23 866**	24 098
Conseil des arts	8 647	**8 647**	8 558
Programme d'économie d'eau	3 060		2 540
École nationale de police du Québec	2 580	**2 443**	2 439
Montréal International	240	**1 620**	240
Autres objets			
Créances douteuses ou irrécouvrables	1 500	**1 499**	193
Transfert aux activités d'investissement net des dépenses de fonctionnement financées à long terme	2 467	**2 059**	3 783
Réserve pour dépenses non prévues au budget et réclamations	8 461	**312**	545
Total des dépenses de fonctionnement	**999 231**	**974 728**	**979 983**
Autres activités financières			
Remboursement en capital	65 249	**64 927**	87 294
Virement - fonds d'amortissement	23 531	**22 476**	(325)
	1 088 011	**1 062 131**	**1 066 952**

Dette à long terme - Solde en cours par émission

(en milliers de dollars)

Émission		Solde en cours				
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En devises étrangères	31 déc. 2000 En dollars canadiens	1er janv. 2000 En dollars canadiens
	$	%			$	$
En dollars canadiens						
1978-09-15	41 461	9,50-10,75	2000-2018		**35 206**	35 873
1979-03-01	32 947	9,75-10,75	2000-2019		**28 473**	28 955
1979-09-01	24 989	9,50-10,75	2000-2019		**21 554**	21 922
1980-03-01	8 877	9,50-11,00	2000-2020		**7 753**	7 874
1981-06-30	35 070	9,50-10,50	2000-2021		**30 894**	31 343
1982-06-11	21 456	9,50-11,00	2000-2022		**19 315**	19 554
1983-01-20	11 600	10,00-11,00	2000-2022		**10 519**	10 642
1983-04-07	10 000	13,25	2000-2003		**5 450**	6 100
1983-09-15	7 141	9,50-11,00	2000-2023		**6 542**	6 611
1984-12-05	26 000	13,00	2000-2004		**15 860**	17 550
1985-11-13	31 750	11,75	2000-2005		**21 430**	23 494
1986-04-23	40 000	10,25	2000-2006		**29 600**	32 200
1986-12-15	12 858	9,50-11,00	2000-2026		**12 093**	12 189
1988-03-03	45 000	11,00	2000-2008		**40 500**	42 750
1988-09-15	50 000	11,375	2008		**50 000**	50 000
1988-12-15	50 000	10,625	2008		**50 000**	50 000
1989-12-01	48 000	10,25	2009		**48 000**	48 000
1990-08-02	50 000	11,50	2000			50 000
1990-12-06	35 000	11,75	2000			35 000
1990-12-06	53 000	12,00	2010		**53 000**	53 000
1991-05-23	75 000	10,75	2001		**75 000**	75 000
1991-11-15	50 000	10,25	2011		**50 000**	50 000
1992-12-17	100 000	9,00	2002		**100 000**	100 000
1993-07-22	25 000	8,00	2003		**25 000**	25 000
1993-07-22	37 500	8,85	2013		**37 500**	37 500
1994-01-05	75 000	7,50	2004		**75 000**	75 000
1997-07-04	28 500	6,80	2007		**28 500**	28 500
1997-07-04	46 500	7,35	2017		**46 500**	46 500
1998-10-09	15 000	5,20	2001		**15 000**	15 000
1998-10-09	16 000	5,35	2003		**16 000**	16 000
1998-10-09	19 000	5,75	2008		**19 000**	19 000
1999-07-08	19 500	5,20	2002		**19 500**	19 500
1999-07-08	20 500	5,40	2004		**20 500**	20 500
1999-07-08	10 000	5,75	2009		**10 000**	10 000
2000-03-03	15 000	6,25	2003		**15 000**	
2000-03-03	5 000	6,35	2004		**5 000**	
2000-03-03	15 000	6,40	2005		**15 000**	
2000-03-03	10 000	6,70	2010		**10 000**	
2000-12-15	32 000	5,55	2003		**32 000**	
2000-12-15	18 000	5,65	2005		**18 000**	
2000-12-15	20 000	6,00	2010		**20 000**	
					1 138 689	1 120 557

(en milliers de dollars)

Émission				Solde en cours		
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En devises étrangères	31 déc. 2000 En dollars canadiens	1er janv. 2000 En dollars canadiens
	$	%			$	$
En dollars canadiens par suite de contrats d'échange de devises						
1992-05-15	70 000 DM	8,38	2002			
1992-05-15	49 400 $CAN	10,009	2002		**49 400**	49 400
1994-07-08	6 000 000 YEN	4,57	2004			
1994-07-08	78 000 $CAN	9,45	2004		**78 000**	78 000
1994-12-06	1 150 000 FLUX	8,375	2004			
1994-12-06	50 300 $CAN	9,69	2004		**50 300**	50 300
1995-03-15	50 000 $EU	variable	2005			
1995-03-15	70 300 $CAN	9,975	2005		**70 300**	70 300
1995-12-19	5 625 000 YEN	variable	2005			
1995-12-19	75 000 $CAN	8,264	2005		**75 000**	75 000
1996-11-15	150 000 DM	6,25	2006			
1996-11-15	132 500 $CAN	7,258	2006		**132 500**	132 500
1998-10-23	57 000 DM	variable	2008			
1998-10-23	51 677 $CAN	5,965	2008		**51 677**	51 677
					507 177	507 177
					1 645 866	1 627 734
En dollars des États-Unis						
1991-03-15	135 000 $EU	9,125	2001	135 000	**202 527**	194 845
1999-07-19	26 864 $EU	variable	2003	26 864	**40 302**	38 774
				161 864	**242 829**	233 619
En dollars des États-Unis par suite de contrats d'échange de devises						
1992-10-29	130 000 DM	8,125	2002			
1992-10-29	91 678 $EU	7,24	2002	91 678	**137 536**	132 320
1993-09-30	6 240 000 YEN	4,92	2003			
1993-09-30	61 280 $EU	6,245	2003	61 280	**91 932**	88 445
				152 958	**229 468**	220 765
				314 822	**472 297**	**454 384**

(en milliers de dollars)

Émission				Solde en cours		
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En devises étrangères	31 déc. 2000 En dollars canadiens	1er janv. 2000 En dollars canadiens
	$	%			$	$
En yens japonais						
2000-08-14	2 750 000 YEN	1,66	2007	2 750 000	**36 080**	60 053
En marks allemands						
1991-12-11	52 500 DM	8,51	2001	52 500	**35 821**	38 992
En francs suisses						
1993-06-09	70 000 FS	5,25	2003	70 000	**64 806**	63 448
Montant à refinancer						30 140
					2 254 870	**2 274 751**

SOMMAIRE (en milliers de dollars)

Dollars canadiens ($CAN)		**1 645 866**	1 627 734
Dollars des États-Unis ($EU)	314 822	**472 297**	454 384
Yens japonais (YEN)	2 750 000	**36 080**	60 053
Marks allemands (DM)	52 500	**35 821**	38 992
Francs suisses (FS)	70 000	**64 806**	63 448
		2 254 870	2 244 611
Montant à refinancer			30 140
		2 254 870	**2 274 751**

SOMMAIRE (en pourcentage)

Dollars canadiens ($CAN)	**73,0**	71,6
Dollars des États-Unis ($EU)	**20,9**	20,0
Yens japonais (YEN)	**1,6**	2,6
Marks allemands (DM)	**1,6**	1,7
Francs suisses (FS)	**2,9**	2,8
	100,0	98,7
Montant à refinancer		1,3
	100,0	**100,0**

Financement des projets en cours

(en milliers de dollars)

	Au 1er janvier 2000	Financement des dépenses de l'année	Projets fermés	Au 31 décembre 2000
	$	$	$	$
Financement	54 715	8 511	2 413	**60 813**
Dépenses	58 984	9 312	2 612	**65 684**
	(4 269)	**(801)**	**(199)**	**(4 871)**
Répartitions				
Financement non utilisé	516	(9)		**507**
Dépenses à financer	4 785	792	199	**5 378**
	(4 269)	**(801)**	**(199)**	**(4 871)**

Endettement total net à long terme

Exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2000	1999
	$	$
Dette à long terme		
Prolongements du métro	**942 438**	968 784
Traitement des eaux usées	**1 095 356**	1 105 850
Parcs régionaux	**117 063**	115 958
Système de télécommunications	**4 830**	11 030
Construction et aménagement d'immeubles	**66 783**	55 793
Acquisition de véhicules pour le Service de police	**10 000**	
Site d'enfouissement	**9 800**	10 050
Boulevard Métropolitain	**5 971**	5 744
Frais de refinancement	**2 629**	1 542
	2 254 870	**2 274 751**
Déduire		
Sommes accumulées au fonds d'amortissement	**522 239**	500 123
Montants à recouvrer du gouvernement du Québec		
Prolongements du métro [1]	**475 511**	501 243
Traitement des eaux usées [1]	**702 981**	720 934
Frais de refinancement	**1 424**	835
Parcs régionaux - Site des moulins	**1 691**	1 784
	1 703 846	**1 724 919**
	551 024	**549 832**
Ajouter		
Dépenses à financer à long terme [2]	**6 027**	14 493
Montants à recouvrer du gouvernement du Québec [1]	**(976)**	(3 119)
Endettement total net à long terme	**556 075**	**561 206**

(1) Le partage de ces recouvrements est effectué sur la base des pourcentages mentionnés à la note 7 aux états financiers.

(2) Représente l'excédent des dépenses d'investissement effectuées sur le financement permanent réalisé.

Rapport annuel 2000

© Communauté urbaine de Montréal

Les Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe
Montréal (Québec), Canada
H3A 3P1

Téléphone: (514) 280-4636
Adresse Internet: http://www.cum.qc.ca/

Coordination de la production du rapport, des photographies et de la mise en forme des textes
Ginette Dagenais
Division des affaires corporatives

Conception graphique
Graphco Arts Graphiques inc

Photographies
Studio Rosaire Godin *(page couverture, pages 33, 35 et 36)*
Graphco Arts Graphiques inc *(pages 4, 19 à 32, 35, 37)*

Traduction
Paul Don: Interface Communications (pages 2 à 42)
Bill Bantey et Associés (pages 43 à 67)

Impression
Bowne de Montréal

Imprimé au Canada

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
2e trimestre 2001

ISBN-2-922385-11-6

This report is available in English